

DISPOSITIFS DE SENSIBILISATION

Ambassadeurs – Garde régionale forestière

BILAN 2023



Photo 1 : L'équipe des ambassadeurs 2023



Photo 2 : L'équipe GRF 2023 et Éric Mêlé le président du PNR

Rédigé par Flora Madier et Julie Vesco

PARC NATUREL REGIONAL DES PREALPES D'AZUR • 1, av François Goby 06460 St Vallier de Thiey • Tél 04 92 42 08 63

E.mail : contact@pnr-prealpesdazur.fr • Site Internet : www.parc-prealpesdazur.fr

Table des matières

Lexique Ambassadeurs	2
Introduction	3
I. Contexte et rappel des missions.....	4
II. ZOOM chiffres-clefs-Année 2023 Ambassadeurs/GRF	7
III. Sensibilisation terrain.....	7
1. Les sites de sensibilisations et le territoire	7
2. Les données de sensibilisations de la saison	9
3. La Provenance et la durée de séjours des visiteurs	30
4. Bilan des données chiffrées de l'ensemble des secteurs et des agents	32
Rencontres acteurs	35
Communication engageante et Sites Sensibles	37
1. Communication engageante	37
2. Comptage de fréquentation Gorges du Loup	42
Education à l'Environnement et au Territoire	43
1. Supports utilisés	44
2. Réseaux sociaux.....	51
3. Bilan 2023 et perspectives 2024	51
Veille territoriale	52
1. Des problématiques récurrentes	52
2. Les sites de baignades et de fraîcheur :.....	53
3. Le risque incendie	54
4. Bilan et perspectives	55
Tournées mixtes.....	55
2. Tournées mixtes avec les éco-gardes du PNR Verdon :	55
3. Tournées mixtes au sein des équipes du Parc :.....	56
4. Bilan 2023 et perspectives 2024	56
Synthèse de l'année 2023.....	57
1. Bilan 2023	57
2. Perspectives pour l'année 2024	58
3. Chiffres depuis 2012	60
Listes des annexes présentes dans un document à part :.....	61

Lexique Ambassadeurs

Définitions des termes propres aux dispositifs de sensibilisation, qui permettront une meilleure compréhension du document.

Tournée de sensibilisation : les agents se déplacent sur les sites naturels et les communes du territoire pour sensibiliser les visiteurs, habitants et acteurs. Les thèmes abordés sont variés : respect des sites, pastoralisme, risque incendie, actions et outils du Parc, etc. Une tournée de sensibilisation correspond à une journée sur le terrain pour un binôme dans le cadre des missions de sensibilisation (et y compris « rencontre acteurs »).

Passages par secteur : nombre de fois où les agents ont effectué au moins une de leur mission sur un secteur donné. Ces secteurs sont prédéfinis (voir carte p.9). Un secteur comprend plusieurs sites (village d'une commune, départ de randonnée, etc.) qui peuvent être sur différentes communes.

Personne croisée : personne vue et donc comptée sur site lors d'une tournée de sensibilisation. Les personnes ne sont pas obligatoirement sensibilisées.

Rencontre acteur : un acteur peut être un élu, un membre d'une association, un professionnel exerçant sur le territoire ou un habitant. Ces rencontres sont réalisées à l'occasion des tournées de sensibilisation, de comptages ou à l'occasion des tournées spécifiques à certaine période.

Personne présente à la journée : visiteur qui vient de l'extérieur du territoire du Parc pour y passer la journée.

Personne en séjour : visiteur qui reste au moins une nuit sur le territoire du Parc. Les personnes en séjours sont divisées en deux catégories : les **séjours payants** avec une retombée économique directe pour le territoire (hôtel, chambre d'hôte, gîte, airBnB, camping, etc.) et les **séjours gratuits** sans retombées économiques liées à l'hébergement (hébergement par la famille ou amis, camping sauvage, camping-car hors camping, bivouac, etc.).

Introduction

Le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur a été créé le 30 mars 2012, par décret du premier ministre.

À l'initiative des collectivités locales, ce Parc est né de la volonté de dynamiser les activités économiques du territoire tout en protégeant et en mettant en valeur les patrimoines naturels, culturels et paysagers.

Une concertation importante a été menée pour élaborer la Charte du Parc naturel régional ; document qui guide les actions sur ce territoire en collaboration avec les partenaires jusqu'en 2027. La sensibilisation et l'information apparaissent comme faisant partie des réponses aux enjeux mis en avant dans la charte :

Axe 1 : Fédérer les acteurs du territoire autour de la protection et de la gestion de l'exceptionnelle biodiversité et du paysage des Préalpes d'Azur

Orientation stratégique 1 – Définir et mettre en œuvre une stratégie de préservation, de gestion et de valorisation de l'exceptionnelle biodiversité des Préalpes d'Azur

Article 1 - Mieux connaître la biodiversité des Préalpes d'Azur pour faire du Parc un observatoire des patrimoines naturels et du changement climatique.

Article 3 - Organiser la gestion de la fréquentation des espaces naturels
Dont certaines mesures ciblent spécifiquement le besoin de mieux gérer les flux et de sensibiliser sur certains sites sensibles, en particulier les Gorges du Loup et les cluses de l'Estéron.

Axe 3 : Consolider l'identité du territoire par la valorisation des patrimoines

Orientation stratégique 9 : Structurer une offre touristique de valorisation des patrimoines intégrée à la politique de préservation

Article 24 - Gérer les flux récréatifs en structurant les activités de pleine nature.

Orientation stratégique 10 : Coordonner la diffusion des savoirs et promouvoir les savoir-être dans une relation nouvelle entre Préalpes d'Azur et littoral urbain

Article 26 - Sensibiliser les habitants et usagers du territoire à la fragilité des patrimoines.

Le dispositif de sensibilisation a été mis en place dès 2011, pendant la phase de préfiguration.

I. Contexte et rappel des missions

Le territoire :

- 48 communes
- 4 Etablissements publics de coopération intercommunale (Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, Communauté d'agglomération Sophia Antipolis, Communauté de communes des Alpes d'Azur et la Métropole Nice Côte d'Azur) ;
- 96 200 ha environ et 46 270 habitants ;
- Territoire de moyenne montagne, entre littoral urbanisé et la haute montagne ;
- Biodiversité exceptionnelle : 1/3 de la flore métropolitaine ;
- Paysages remarquables (clues, gorges, grands plateaux) et villages perchés de caractère ;
- Château d'eau du littoral ;
- Près de 17 000 ovins, 1 700 caprins, 760 bovins, 2 600 ruches et 36 % des pâturages du département, une des plus grandes zones pastorales des Alpes-Maritimes.

Les dispositifs de sensibilisation :

Les Ambassadeurs :

Historiquement, le premier dispositif de sensibilisation est le dispositif « Ambassadeurs » créé en 2011 pour répondre à la problématique des conflits d'usages sur le territoire du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur engendrée par le développement des activités de pleine nature et la présence de l'activité pastorale.

Depuis, pour continuer de répondre au mieux aux besoins du territoire et gagner en efficience, le dispositif s'est affiné et perfectionné. Réel lien au territoire, il représente l'un des traits d'union entre l'équipe technique du Parc, les acteurs locaux et les habitants. Ainsi, les missions se sont diversifiées :

- **La sensibilisation sur les sites** fréquentés et à enjeux, reste au cœur des missions. Elle permet d'agir en prévention sur les comportements inadaptés en milieux naturels. Informer et éduquer pour permettre de mieux comprendre l'environnement afin de mieux le respecter. Ces moments de dialogue avec les visiteurs et les habitants permettent également de promouvoir des modes de découverte des patrimoines plus respectueux et parfois inhabituels.
- **Les comptages et suivis de la fréquentation** sur les sites à enjeux du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur permettent d'affiner la connaissance du nombre de visiteurs et des différentes activités pratiquées sur les sites à enjeux.
- **Les rencontres acteurs** sont des temps d'échanges avec les professionnels et habitants du territoire. Les ambassadeurs les informent sur les actions du Parc et leurs évolutions puis recueillent leurs impressions, anecdotes et besoins.
- **Les interventions (formation-animation)** sont réalisées dans le cadre d'évènements (ex : fêtes des bergers, centre de loisirs...) ou de parcours d'éducation (ex : BTS GPN). Elles permettent de sensibiliser un public large, différent de celui abordé lors des autres missions tout en favorisant un lien avec les partenaires et leurs actions. Leur contenu est toujours en relation avec les messages délivrés sur le terrain et les projets menés par le Parc.
- **L'éco-veille et la récolte de données naturalistes** sont réalisées tout au long de l'année au gré des déplacements impliqués par les missions planifiées.

Evolution de l'équipe : le dispositif de l'année 2023 a débuté en avril avec le recrutement d'une ambassadrice coordinatrice : *Flora Madier*. Trois ambassadeurs saisonniers ont été recrutés pour 6 mois du 2 mai 2023 au 30 octobre 2023 : *Pierre Lacourt*, *Florine Fazilleau* et *Julie Vesco*. *Julie Vesco* a également été embauchée pour la saison hivernale et estivale 2023-2024 en soutien pour les tâches hivernales et projets en lien avec la saison et pour la sensibilisation-terrain en été (projet "Vivre avec le feu").

Les Gardes régionaux forestiers :

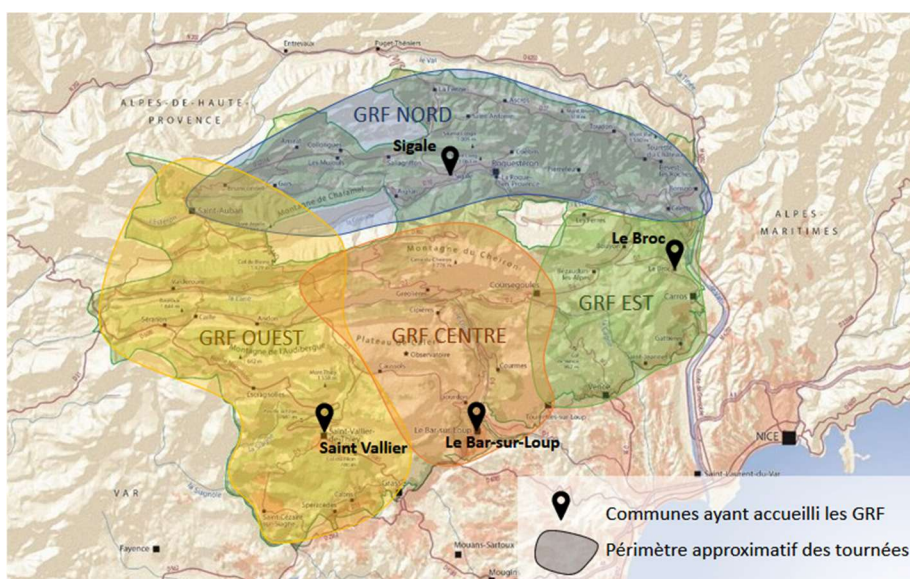
Suite aux incendies de 2017 qui ont dévasté 15 000 hectares de forêt régionale, la Région Sud a mis en place le programme « Guerre du Feu » déclinée en trois axes : prévenir, combattre et reconstruire. Pour renforcer la prévention auprès du grand public, la Région a initié le dispositif de la Garde régionale forestière à travers lequel l'embauche de jeunes saisonniers est fortement subventionnée (80%). Ainsi, le Parc bénéficie de ce dispositif depuis 2018 et, après une montée en puissance régulière, 8 gardes régionaux forestiers ont été déployés sur les Préalpes d'Azur en juillet et août 2023 (cette année le Parc avait pour projet d'accueillir 10 jeunes mais leur recrutement a été compliqué : désistement, embauche de dernière minute).



Photo 3 : L'équipe GRF en formation à Valabre

Dans un souci d'efficacité et de minimisation des déplacements, les 8 agents ont été répartis en 4 binômes délocalisés sur des secteurs différents du Parc (Carte de répartition en annexe) :

- **Secteur Nord** – Bassin versant de l'Estéron : binôme basé à Sigale ;
- **Secteur Ouest** – Terre de Siagne : binôme basé à Saint-Vallier-de-Thiery ;
- **Secteur Centre** – Plateaux karstiques : binôme basé à Le Bar-sur-Loup ;
- **Secteur Est** – Les Baous : binôme basé au Broc ;



Carte 1 : Les secteurs d'interventions des GRF

Ces huit agents suivent les mêmes protocoles de terrain (fonctionnement des tournées et des rencontres acteurs, feuilles de saisie de données, etc.) que les ambassadeurs. Si leur mission principale reste la sensibilisation au risque incendie, ils ont été formés pour aborder tous les thèmes de sensibilisation habituellement abordés par les ambassadeurs, hormis la communication engageante.

NB : les données de ce bilan prennent en compte uniquement les données chiffrées de la saison estivale des ambassadeurs et des GRF : ils ne prennent pas en compte les agents et acteurs sensibilisés grâce à la présence des autres agents du Parc sur d'autres actions du Parc tels que les stands lors des événements et/ou le programme « Education à l'environnement et au Territoire ».

Contexte climatique et sanitaire de la saison 2023 :

L'année 2023 a débuté avec peu de neige et un grand déficit d'eau. Ce manque d'eau a perduré tout au long de l'année, suivi de fortes températures. Le niveau des cours d'eau a fortement diminué et certains sont même « à sec », comme un tronçon du haut de la Cagne "la cascade du Riou" (commune de Vence) qui est sèche depuis juin 2022, et de nombreux affluents des autres cours d'eau principaux. Ce manque d'eau s'est aussi fait ressentir dans certains villages qui n'avaient plus d'eau potable (comme Saint-Cézaire-Sur-Siagne). Les fortes températures, la pénurie d'eau, la sécheresse des milieux, et l'arrivée de nombreux visiteurs ont renforcé les craintes des locaux concernant les incendies.

Au vu de ces conditions climatiques particulières, les messages de sensibilisation sur le risque incendie durant la période estivale ont été renforcés. La saison estivale a débuté tard sur le territoire des Préalpes d'Azur car la météo a été particulièrement pluvieuse aux mois de mai et de juin. Le mois de juillet n'a pas connu de précipitations et il a été le mois le plus chaud enregistré de la saison. Globalement l'été a été chaud et sec sur l'ensemble du territoire avec 22 jours de canicule (cf. [Francebleu.fr](https://francebleu.fr)) et des températures pouvant aller jusqu'à 34°C sur la commune de Cipière dans le secteur Centre et jusqu'à 38°C sur la commune de Gilettes dans la vallée de l'Esteron (cf. infoclimat.fr). Il est fort probable que les conditions climatiques aient eu un impact sur la fréquentation du Parc. Le contexte de l'inflation a peut-être lui aussi eu une incidence sur la saison touristique. Nous avons constaté une plus haute fréquentation du Parc à partir du mois d'août, ressentis partagés par les autres acteurs au contact du public : boutiques, restaurants, patrouilles ONF...

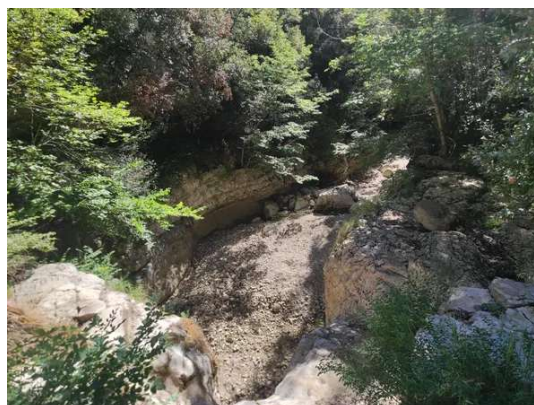


Photo 4 : Lit de la Cagnes - © Pierre-Yves Alloix

II. ZOOM chiffres-clefs-Année 2023 Ambassadeurs/GRF

- **8 919** personnes sensibilisées sur le terrain
 - **126** Rencontres d'acteurs sociaux-professionnels
 - **2 065** Personnes rencontrées aux Gorges du Loup lors de **3** journées de comptage (3/08_6/08_20/08) pour le bureau d'étude ALTEA
 - **190** personnes sensibilisées à l'occasion de **10** animation/formation, événements (hors fête PNR)
 - **65** personnes contactées lors de **2** tournées mixtes avec les écogardes du Parc naturel régional du Verdon.
- 9 229 Personnes sensibilisées sur 25 767 personnes comptées**

III. Sensibilisation terrain

1. Les sites de sensibilisations et le territoire

- Sites les plus fréquentés
- Sites « secondaires »

SECTEUR 1

1. Pont des Tuves/Gabres
2. Croix de Cabris
3. PND Roquevignon
4. Aire du chêne de l'empereur
5. Col du Pilon
6. Col de la Lèqe
7. Col du Ferrier
8. Pont de Nans
9. Pas de la Faye
10. Chapelle Saint-Jean
11. Arche de Ponadieu
12. Cascade des Gallants (de Clars)
13. Canaux
14. Col de la Sine
15. L'Audibergue
16. La Moulière
17. Chapelle de Gratemoine
18. Lac de Thorenc
19. Quatre chemins
20. Castellaras

SECTEUR 2

1. La Papeterie
2. Gorge du Loup (rive droite)
3. Aire de pique-nique de Gourdon
4. Plateau de Cavillore
5. L'embarnier
6. Route des Claps
7. Embut de Caussols
8. Plateau de Calern – OCA
9. Le Moulin
10. Gours du Ray
11. Ruines de Haute Gréolières
12. Plan du Peyron
13. Gréolières les neiges

SECTEUR 3

1. Col de Bleine
2. Clue de Saint-Auban / Tracastel
3. Clue de Mujouls
4. Clue d'Aiglun – départ
5. Clue d'Aiglun – arrivée
6. Vascogne
7. Clue de Riolan - arrivée
8. Pont du Coude / Vieux pont de Sigale

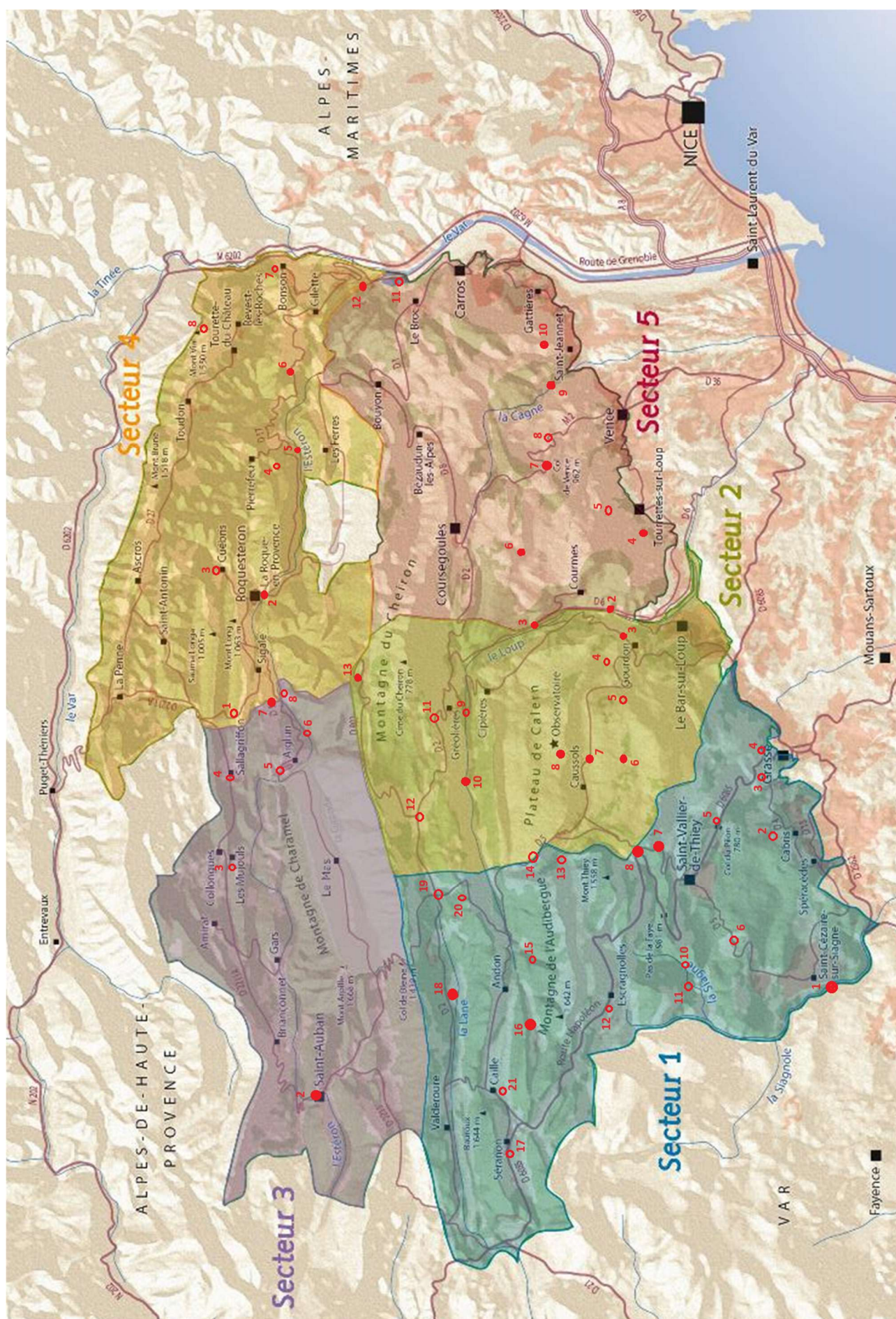
SECTEUR 4

1. Clue de Riolan – Départ/échap
2. PND de l'Estéron
3. Riou de Cuébris
4. Riou de Pierrefeu
5. Pierrefeu - Estéron
6. Clue de la Cerise
7. Bonson (escalade)
8. Mont Vial

SECTEUR 5

1. Courmes
2. Gorges du Loup (rive gauche)
3. Bramafan
4. Domaine des Courmettes
5. Le Caire
6. Saint Barnabé
7. Col de Vence
8. PND Plan des Noves
9. La Cagne
10. Baous Saint Jeannet et la Gaude
11. Lac du Broc
12. La Clave
13. Le Vieriou

Tableau 1 : Sites de sensibilisations des agents 2023 – Source : interne



Carte 2 : Les secteurs et sites de sensibilisation des agents 2023 – Source : interne PNR

Au total **63 sites naturels** sont parcourus lors des tournées de sensibilisations. Ils ont été sélectionnés en fonction de leurs enjeux et de leur fréquentation. Les agents se rendent sur plusieurs sites durant leurs tournées, cela dépend de la fréquentation rencontrée sur place. Si celle-ci est faible et que toutes les personnes ont été abordées alors les agents se déplacent. Cela leur permet de rester productifs, d'augmenter leur visibilité et de palier à la sensation de redondance qui peut se faire ressentir au fil des discussions. Ces sites sont amenés à évoluer dans le temps pour plusieurs raisons : certains sites peuvent naître ou disparaître selon les tendances de fréquentation du public ; selon les enjeux et les risques qui s'y trouvent (sur fréquentation, accroissement du risque incendie) ; selon leurs conditions de sécurité (incivilités, accès dangereux car terrain accidenté).

2. Les données de sensibilisations de la saison

Les données ci-dessous correspondent à l'ensemble des tournées effectuées sur l'année 2023, **toutes actions confondues** (sensibilisation, rencontres acteurs, comptages, animations, évènements, ...). Ces données de sensibilisation sont détaillées par secteur dans la suite de ce bilan.

Données récoltées par les ambassadeurs, de début janvier à fin-octobre, lors de **133 tournées** :

	Nombre de passages	Nombre de personnes contactées	Nombre de personnes croisées
Secteur 1	50	1 589	4 159
Secteur 2	39	1 405	4 494
Secteur 3	9	73	92
Secteur 4	17	461	872
Secteur 5	19	412	911
TOTAL		3 940	10 528

Tableau 2 : Données ambassadeurs 2023

Données récoltées par les 8 Gardes régionaux forestiers (4 binômes), entre le 1^{er} juillet 2023 et le 30 août 2023, lors de **144 tournées** :

	Nombre de passages	Nombre de personnes contactées	Nombre de personnes croisées
Secteur 1	33	751	2 915
Secteur 2	35	2 219	6 970
Secteur 3	9	319	555
Secteur 4	32	1 187	2 182
Secteur 5	35	819	2 617
TOTAL		5 295	15 239

Tableau 3 : Données GRF 2023

Secteur 1 : Cf. carte des secteurs (p.7) – Andon, Cabris, Caille, Escagnolles, Grasse, Saint-Cézaire-sur-Siagne, Saint-Vallier-De-Thiery, Séranon, Spéracèdes, Valderoure, Caussols, Cipières, Gourdon, Gréolières, Le Bar-sur-Loup

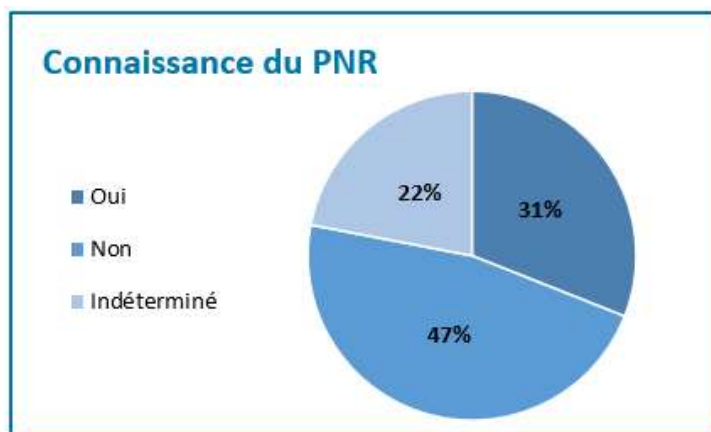
SENSIBILISATION TOTALE

Sur **7 074** personnes croisées, **2 340** personnes ont été abordées lors de **83** passages sur ce secteur. Soit un taux de sensibilisation de **33%**.

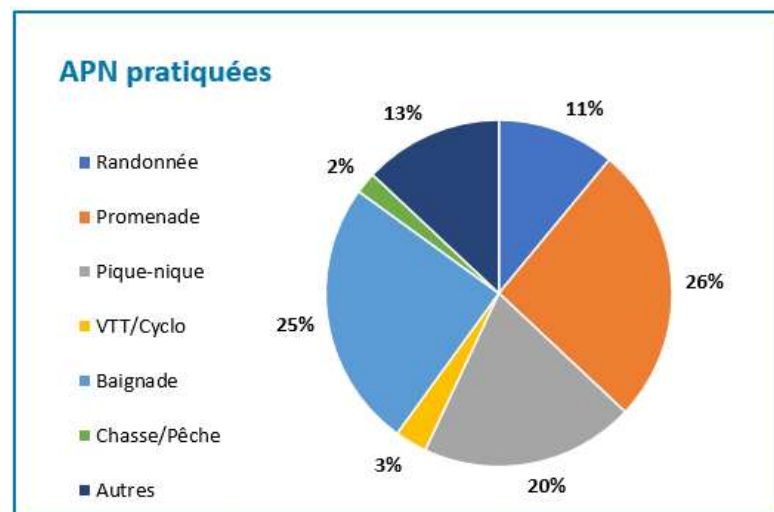
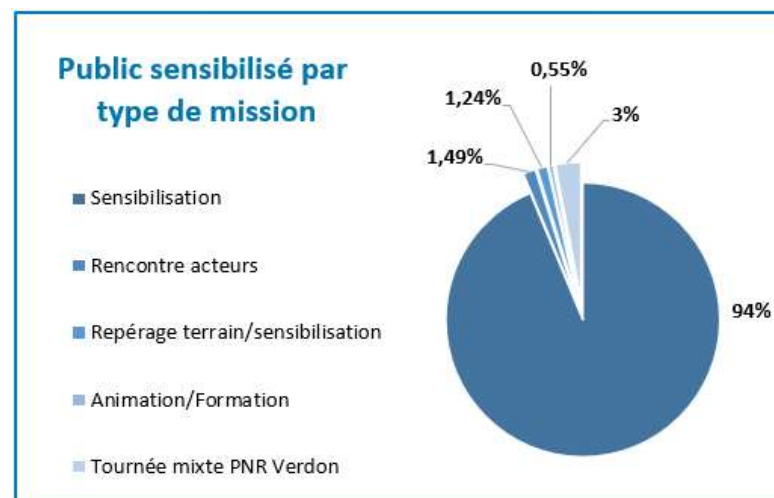
Dont autres missions :

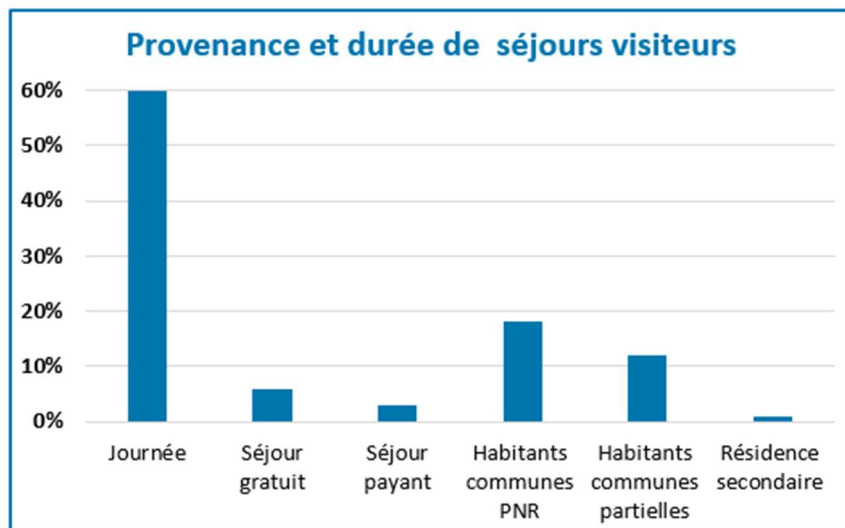
- a. **Evènements** : Présence sur la foire agricole de Caille, fête de l'âne de Escagnolles, championnat de France de trial buggy.
- b. **Animation** : 42 enfants pour un centre de loisirs de Saint-Vallier-De-Thiery
- c. **Tournées mixtes** : 2 tournées mixtes avec des écogardes du Parc du Verdon : plateau de Caussols, Plateau de Calern, Lac de Thorenc...

Les activités les plus pratiquées sont **la promenade, la baignade et le pique-nique**. Viennent ensuite **la randonnée (11%)** et les **autres activités** (1 à 2% chacune) de pleine nature telles que l'escalade, la spéléologie, le parapente, l'équitation, les sports motorisés, la cueillette, la course à pied, le bivouac, le camping sauvage, le camping-car, la photographie et la détente.



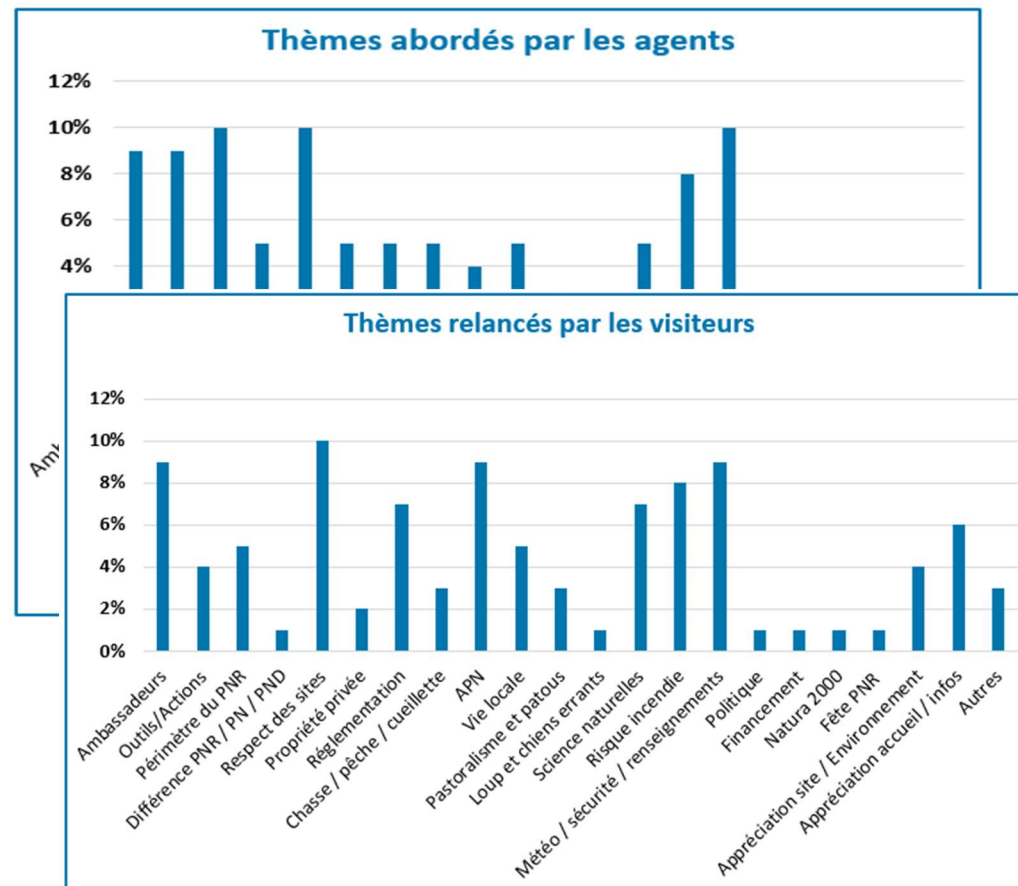
31% des personnes rencontrées ont affirmé **connaître** le Parc avant leur rencontre avec les agents de sensibilisation, **47%** ont affirmé le contraire.





Sur un échantillon de 2 340 personnes dans le secteur 1, la majorité étaient présentes sur les sites à la journée (60%), 18% étaient des habitants d'une commune du Parc 12% d'une commune partielle, seulement 9% étaient en séjour sur le territoire dont 6% étaient logés dans un établissement payant tandis que 9% étaient logés gratuitement.

Tournées de sensibilisation :



Lac de Thorenc – Andon : Site familial avec présence de poubelles sur place, pour autant les ambassadeurs orientent leurs missions sur le message « déchets » notamment déchets organiques. Les visiteurs ne se montrent pas spécialement intéressés par la sensibilisation, en revanche, ce lieu est idéal pour faire de la communication engageante : les gens viennent pique-niquer et donc ont le temps d'échanger avec les ambassadeurs. Ce lieu attire beaucoup de monde, en grande majorité des locaux qui connaissent déjà très bien le lieu. L'année dernière a été noté qu'il y avait de la Berce du Caucase

(*Heracleum mantegazzianum*) méconnue du public, nous n'avons pas vérifié cette année, il faudra le faire à la saison venue. Le lac destiné à la pêche, la rencontre avec des pêcheurs locaux est donc régulière. Rien ne mentionne l'interdiction de se baigner, cependant, cette activité n'est pas recommandée au vu de la qualité de l'eau.

L'Audibergue – La Moulière - Andon/Caille : Le pic de fréquentation a lieu plutôt lors des week-ends. Présence de camping-car régulière et tolérée par la commune de Caille à La Moulière. Présence de bivouac au niveau de la station de la Moulière proche des remontées mécaniques. Globalement le lieu attire le public pour les APN suivants : VTT (remontée mécanique avec le vélo et ils descendent à VTT sur plusieurs parcours prévus à cet effet) ; Via souterrata ; pique-nique ; randonnées.... L'activité majoritaire reste le VTT. Cet été le télésiège a fermé au mois d'août et aucune communication n'a été faite à ce sujet. Les visiteurs se déplaçaient jusqu'au site et y découvraient l'information sur place... Cela a mécontenté beaucoup de monde ainsi que le snack qui a vu sa fréquentation chuter. L'Audibergue est très peu fréquenté, le public vient quasi uniquement pour aller manger au restaurant « chez Huguette ».

Cascade des Galants/de Clars - Escragnolles : Site de plus en plus connu et partagé sur les réseaux sociaux avec une fréquentation grandissante (jusqu'à 62 personnes en même temps sur le site). Trace de bivouac et de places à feu dont les riverains se plaignent. Un départ de feu a été aperçu en dessous de la cascade. Le panneau indiquant les arrêtés municipaux a été arraché en début de saison et n'a pas été remplacé par la mairie. Nous avons également constaté des barrages en aval de la cascade : sujet sur lequel on sensibilise de nombreuses fois. La cascade a pas mal souffert de la sécheresse en début d'été, après les pluies de mai/juin, ça allait mieux mais il ne restait plus beaucoup d'eau au mois d'août. C'est un site attirant pour les familles car accessible aux enfants : peu de marche d'accès mais petite marche d'approche tout de même. L'itinéraire d'accès partagé sur les applications invite les marcheurs à emprunter des passages dangereux notamment au-

dessus de la cascade, certains marcheurs nous affirment s'être fait peur en venant.

Parc naturel départemental de Roquevignon – Grasse : Le lieu est aménagé et entretenu par le département. Fréquentation surtout le week-end. Ce lieu attire les gens qui viennent promener leurs chiens ainsi que les sportifs. Les gens ne respectent pas la réglementation du PND, d'attacher leurs chiens. Globalement le lieu attire peu de monde ou seulement de passage. Des déchets sont laissés sur place malgré les poubelles en entrée de site.

Pont des Tuves – Saint-Cézaire-sur-Siagne : Site Natura 2000. La fréquentation est très importante, du fait de l'eau fraîche, de la beauté du site ainsi que de nombreux placiers à l'ombre ; les visiteurs parfois peu attentifs à la protection du site (sauts depuis le rebord du pont, cigarettes, feux, déchets, piétinement de la cascade de tuf). Présence de nombreux chiens. Une association de riverains et un agent du Pays de Fayence entretiennent le site qui ne manque pas de compliment sur sa propreté. Ils ont mis en place des panneaux qui sont assez lus par les gens, notamment sur l'interdiction de faire des barrages. Il y est difficile de sensibiliser les gens car ils sont en train de se baigner, il est cependant plus facile d'accéder au public coté plage plutôt que coté pont. Cette année des patrouilles assurées par la police municipale, l'ONF, et le garde pêche ont été misent en place par le SMIAGE en plus des tournées des agents du PNR. Un groupe de discussion WhatsApp a été créé avec tous ces acteurs et a permis d'homogénéiser les actions de surveillance et de sensibilisation sur le site.

Usine EDF – Saint-Cézaire-sur-Siagne : Fréquentation importante pour la baignade et problème de stationnement (route difficilement praticable à cause du stationnement sur le bas-côté). Les gens sont difficiles à atteindre et à sensibiliser, particulièrement sur le risque de la montée des eaux, nous avons à faire à un public très local qui vient sur ce site depuis des années.

Arche de Ponadieu/Chapelle Saint-Jean – Saint-Vallier-de-Thiery : Site Natura 2000. Grande place à feu réutilisée au niveau de l'arche et camping sauvage

récurrent sur les deux sites. Fréquentation par des promeneurs, randonneurs ou baigneurs, souvent des locaux.

L'arche de Ponadiou a une randonnée d'approche assez accidentée, et les gens viennent souvent mal équipés (claquette et sans eau) or la descente (45 minutes) est très exposée au soleil, et très caillouteuse.

[Pont de Nans – Saint-Vallier-de-Thiery](#) : Faible fréquentation l'été. Lieu d'arrêt pour les pique-niques et camping-car. Le parking est l'un des départs de randonnée pour le Mont Thiery, mais lorsque nous arrivons en début de journée, les randonneurs sont déjà partis sur les sentiers donc nous croisons très peu de monde.

[Col du Ferrier – Saint-Vallier-de-Thiery](#) : Présence de beaucoup de déchets. Site prisé par les campeurs, camping-car, vans et camions aménagés (de 2 jours à quelques semaines) avec de nombreuses placettes à feu. Une fréquentation importante pour des rassemblements familiaux (pique-nique, installation de tables et chaises) surtout les week-ends. Point de rendez-vous pour des sorties VTT. Bon site de sensibilisation : le site est accessible, les gens sont des locaux plutôt de Grasse, Antibes... qui viennent chercher la fraîcheur : ils sont disponibles pour discuter avec nous.

[Croix de Cabris - Spéracèdes](#) : Peu fréquenté en période chaude, attire davantage de monde à l'Automne, site d'escalade. Quelques placettes à feux et traces de bivouac.

Secteur 2 : Cf. carte des secteurs (p.7) - Caussols, Cipières, Gourdon, Gréolières, Le Bar-sur-Loup

SENSIBILISATION TOTALE

Sur **11 464** personnes croisées, **3 624** personnes ont été abordées lors de **74** passages sur le secteur soit un taux de sensibilisation de **32%**.

Dont autres missions :

- a. **Evènements** : Présence sur l'évènement « Fête du terroir » à Caussols et « journées de la RICE » au plateau de Calern.
- b. **Comptages** : 3 comptages (voitures stationnées aux Gorges du Loup pour le bureau d'étude Altéa et comptages des personnes à l'entrée et au milieu des GDL).
- c. **Tournage** : Interview des ambassadeurs pour les « animaux de la 8 » au sujet du pastoralisme et des chiens de protection (Plan du Peyron).

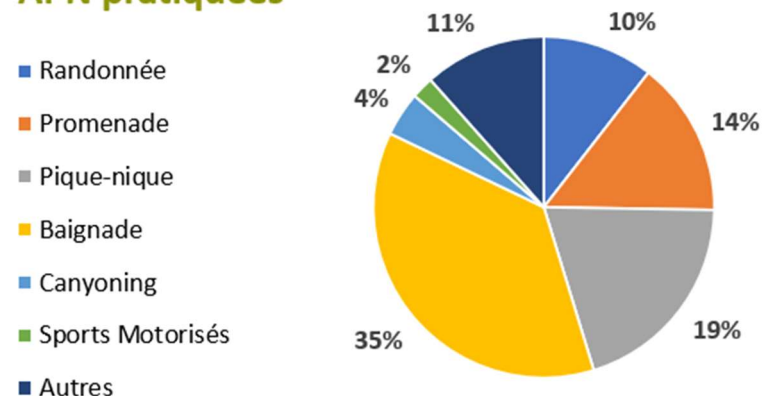
Les activités les plus pratiquées sur le secteur 2 sont **la baignade, le pique-nique et la promenade**. Viennent ensuite **la randonnée et les autres activités** : VTT, escalade, parapente, chasse, pêche, cueillette, course à pied, bivouac, camping sauvage, camping-car, photographie et détente.

La diversité des sites de ce secteur (départs de randonnées, lieux de baignade, plaines et forêts...) explique la diversité des activités qui s'y pratiquent. Ainsi, certaines activités se pratiquent de façon très localisée. L'aéromodélisme par exemple est une activité principalement pratiquée à Caussols (plateau de Calern) tout comme l'observation des étoiles.

Public sensibilisé par type de mission

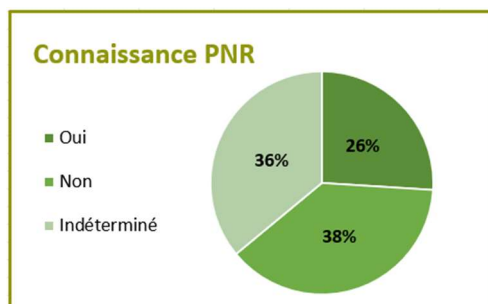


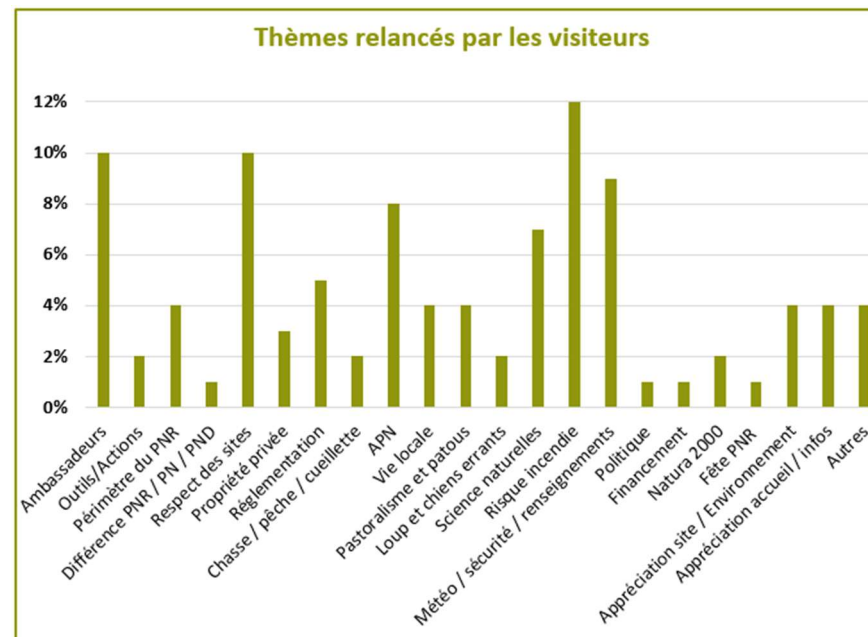
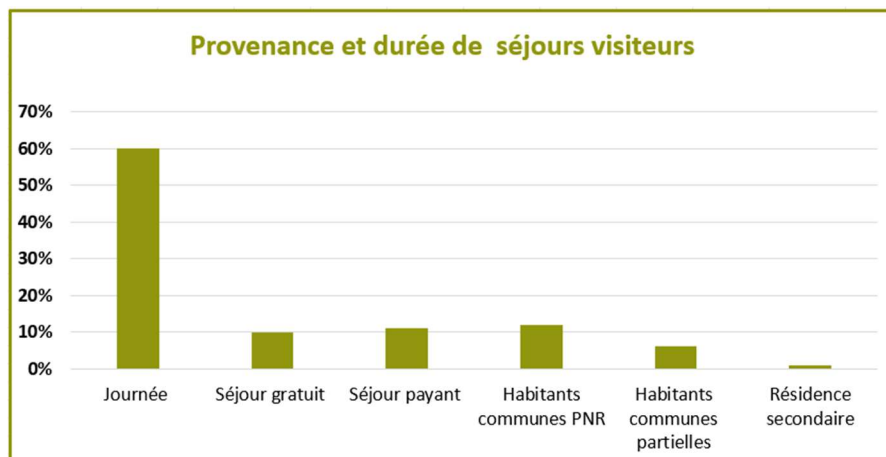
APN pratiquées



Sur un échantillon de 3 624 personnes dans le secteur 2, la majorité étaient présentes sur les sites à la **journée (65%)**, seulement **20%** était des **habitants** des communes du Parc et **5%** des communes partielles. Les visiteurs rencontrés ont dormi dans des infrastructures dédiées (location, camping, auberge etc.), **3%** étaient en **séjour payant** et seulement **6%** en **séjour gratuit**.

26% des personnes rencontrées ont affirmé **connaître** le Parc avant leur rencontre avec les agents de sensibilisation, **36%** ont affirmé le contraire.





Sites de tournées de sensibilisation :

Papeterie – Bar-sur-Loup : Site Natura 2000. Principalement aménagé pour le pique-nique, c'est également un lieu de baignade. Beaucoup de personnes viennent y promener leurs chiens (non tenus en laisse). Poubelles présentes mais insuffisantes en période d'affluence (week-end d'été principalement), certains habitants déplorent le manque d'entretien (poubelles, débroussaillage). Cependant, l'entretien tardif du site s'explique par la présence d'espèces protégées qui nécessitent une coupe plus tardive. Présence de beaucoup de déchets, places à feu et barrages en pierres réguliers et persistants. Circulation motorisée observée sur le site (motos, scooters).

Plateau de Caussols (Route des Claps, Col de l'Ecre, Embut de Caussols) – Caussols, Gourdon : Site très apprécié pour son paysage, son point de vue et sa proximité depuis le littoral. Beaucoup d'activités y sont pratiquées notamment le pique-nique, la randonnée (GR4), le VTT, la cueillette ou le camping (bivouac, camping sauvage et camping-car). Stationnement gênant et dangereux régulier (souvent hors des pistes, hors parking) accélérant le tassement des sols. Nombreuses imprudences surtout avec l'usage du feu (places à feu, arrêts de feu de camp réguliers). Le CCFF (comité commune des feux forêts) est actif sur la commune de Caussols pour faire de la surveillance et de la sensibilisation sur le risque incendie. Il est composé d'habitants volontaires et cette année ils ont embauché un service civique. Le CCFF fait des tournées en soirée et participe aux tournées mixtes avec les agents du Parc. La disponibilité de Jean-Luc Armandi est très appréciée, car il connaît parfaitement le territoire, nous montre les endroits les plus fréquentés en saison estivale, nous avons eu l'occasion cette année aussi de réaliser des tournées mixtes. L'embut est devenu un lieu reconnu et très fréquenté pour l'observation des étoiles, notamment car le plateau de Calern est fermé lorsque les étoiles sont le plus voyantes ; c'est un point également connu des ornithologues qui viennent notamment y observer du Faucon

Kobez à la bonne période. Présence d'un troupeau ovin, et moutons nécessité de sensibiliser au pastoralisme.

Plateau de Calern / OCA (observatoire de la côte d'Azur) – Caussols : Départ de randonnées et de promenades sur le plateau. Passage du GR4. Site très fréquenté les dimanches et notamment beaucoup de visiteurs avec leurs chiens. Ces personnes ne sont pas toujours au courant de la pratique du pastoralisme et nous partagent des expériences négatives lors de rencontres avec les chiens de protections qui sont nombreux sur le plateau (7 cet été). Aire d'aéromodélisme. Site fréquenté pour l'observation des vautours fauves et du ciel avec de très nombreux bivouac et campings sauvages malgré l'interdiction.

Plateau de Cavillone – Gourdon : Parking sur la route D12. Fréquentation haute selon la période. Des conflits d'usages entre chasseurs et usagers ont été rapportés.

Aire de pique-nique - Gourdon : Très fréquentée par les gens venant visiter le village ou pique-niquer. Présence régulière de camping-cars et camions aménagés. Il arrive d'y recroiser les mêmes personnes. Les activités principales sont le pique-nique et la détente et les jeux en famille (ballon, molky...).

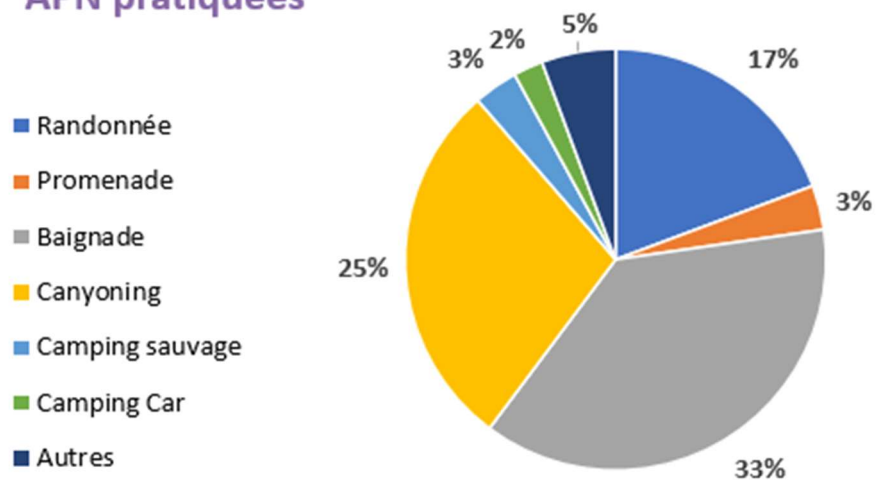
Gours du Ray – Gréolières : Site de canyoning, autorisé du 1er avril au 31 octobre - tous les jours. Une fréquentation en augmentation par les professionnels. Des conflits d'usage apparaissent avec les habitants. Les stationnements gênants et dangereux se font en bord de route. Présence de déchets (papier toilette, mouchoirs) au niveau des parkings. Présence de vans aménagés constatée.

Les Moulins – Cipières/Gréolières : Site Natura 2000. Site de baignade dans le loup à proximité d'un pont qui traverse le Loup entre Cipières et Gréolières.

Gréolières les Neiges - Gréolières : Station de montagne, ski, randonnée et parcours de VTT. Cette année c'est la 3^{ème} saison estivale avec l'ouverture des

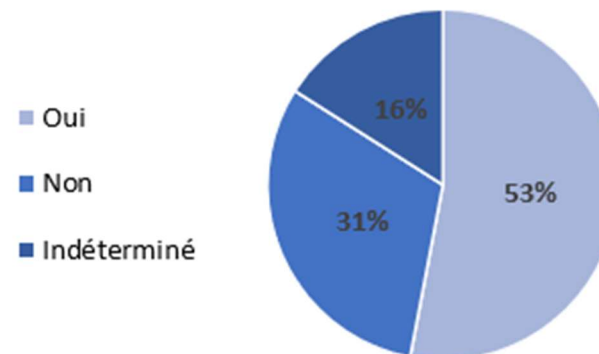
télesièges mais fréquentation faible. Les visiteurs viennent surtout pour se restaurer. Passages rapides et dangereux de voitures de rallye dans le village signalé. Présence régulière de camping-cars restant sur une longue période. Cette année les agents ont mené une enquête auprès des visiteurs pour répondre à la demande du syndicat mixte Gréolières Audibergue (SMGA) qui souhaite établir un profil des visiteurs et connaître leurs avis sur la station et sur les activités / infrastructures qu'ils pourraient mettre en place pour la rendre attractive toute l'année.

APN pratiquées

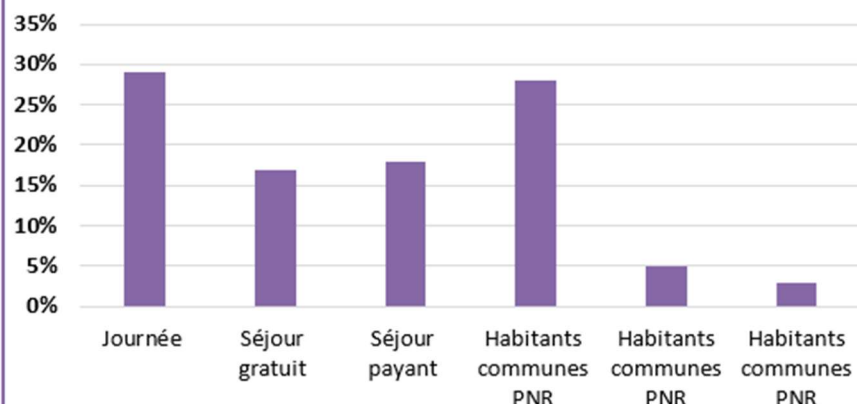


Public sensibilisé par type

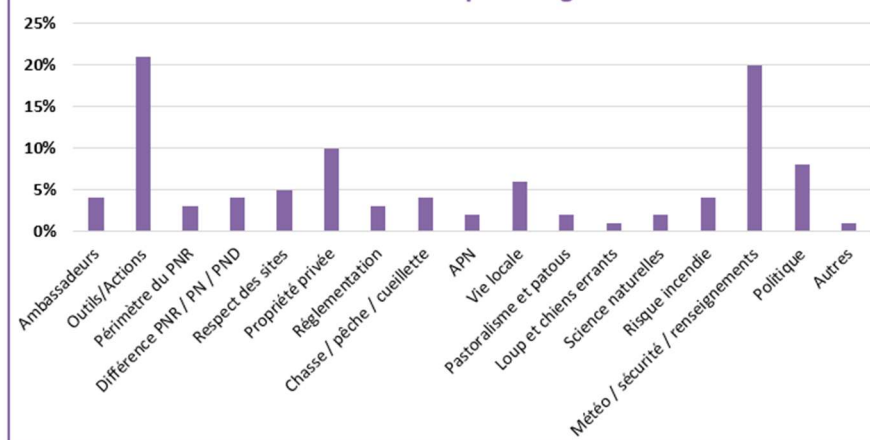
Connaissance PNR



Provenance et durée de séjours visiteurs



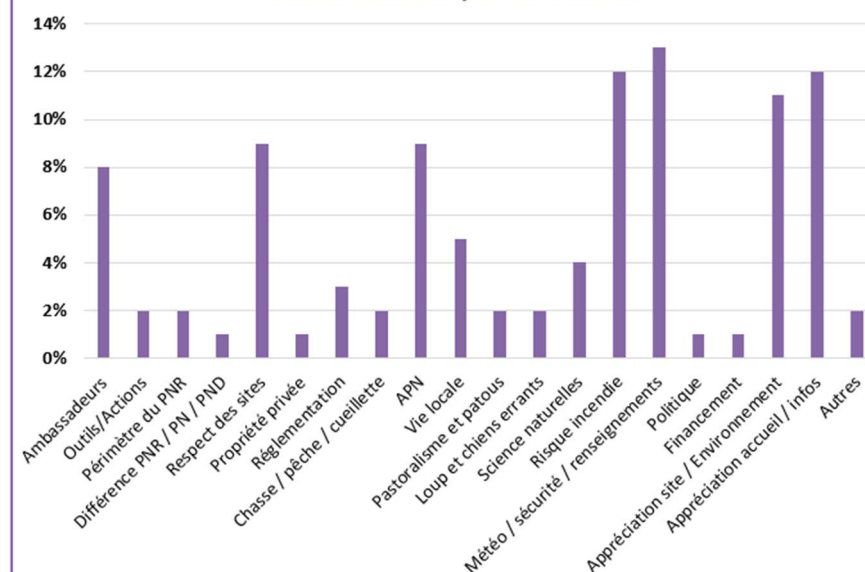
Thèmes abordés par les agents



Sur un échantillon de **392** personnes sensibilisées dans le secteur 3, **29%** étaient en visite à la **journée**, **28%** étaient des **habitants** de communes du Parc et **5%** communes partielles. Parmi les visiteurs, **18%** étaient logés **dans des hébergements** payant et **17%** en **hébergements « gratuits »** (famille, camping-sauvage, bivouac ou camping-car).

53% des personnes sensibilisées ont affirmé **connaître** le Parc avant leur rencontre avec les agents de sensibilisation, tandis que **31%** ont affirmé ne pas le connaître.

Thèmes relancés par les visiteurs



Sites de tournées de sensibilisation :

Clue de Saint Auban – Saint-Auban : Site de canyoning, autorisé du 1^{er} avril au 31 octobre, les lundis, mercredis, vendredis et dimanches, de 9h à 17h. Clue très fréquentée par les guides, locaux ou non. La vasque d'arrivée est également un lieu de baignade apprécié. Des guides de canyon persistent à faire sortir leurs clients par la piste privée (sortie au pont du Saint Pierre). Cette zone est aussi connue pour du camping sauvage et des feux de camp.

Col de Bleine – Le Mas /Saint-Auban : Départ de différentes promenades ou randonnées. Circulation motorisée en dehors des voies ouvertes à la circulation, notamment des visiteurs qui montent jusqu'aux antennes en voiture. Présence de places à feu et de camping sauvage régulière. Cette forêt est également fréquentée pour la cueillette de champignon. Cette année une coupe de bois fut organisée par l'ONF pour prévenir le dépérissement des essences et qui représente un risque. Mais aussi pour limiter la propagation de ravageurs.

Clue d'Aiglun – Aiglun : Site de canyoning, autorisé du 1^{er} avril au 31 octobre - tous les jours. Départ situé sur la commune de Sallagriffon et arrivée sur la commune d'Aiglun. Présence de baigneurs dans les dernières vasques du parcours même lorsque l'eau est opaque. Un sentier interdit et dangereux, situé au niveau du pont à Aiglun, est emprunté quelque fois. Camping sauvage, déchets et places à feu ont été vus au niveau de la clue. Rassemblement de voitures de sport qui a provoqué un bouchon et une nuisance sonore.

Pont du coude, chemin des Lônes – Aiglun : Sites de baignade dont la fréquentation augmente d'après les riverains bien que principalement fréquentées par les locaux (habitants, résidents secondaires) des communes d'Aiglun et Sigale. Un lieu de baignade au bout du chemin des Lônes semble être le lieu de camping-sauvage et feux de camps. Présence de nombreux barrages en pierre modifiant la hauteur de la rivière.

Vascogne – Aiglun : Site fréquenté pour la baignade et ses sentiers de randonnée (accès à la cascade de Vegay). La circulation motorisée est interdite sauf aux riverains ce qui semble être respecté lors des tournées des agents du Parc. Un arrêté municipal interdit l'accès à un des sentiers (depuis le 20 juillet 2018) menant à la cascade de Vegay. Fréquentation principalement le week-end ou en fin de journée majoritairement par les locaux.

Clue de Riolan – Aiglun et Sigale : Site de canyoning, autorisé du 1^{er} avril au 31 octobre - tous les jours et à cheval sur les communes de Sallagriffon, Cuébris, Sigale et Aiglun. Prisée par les guides professionnels et les pratiquants individuels du territoire, le site connaît une forte affluence durant l'été. La sortie de la clue est en bord de route entraînant des conflits d'usage entre automobilistes réguliers et canyoneurs qui occupent la route pour se déséquiper en raison du manque de place. Beaucoup d'habitants se sont plaints de la dangerosité et du comportement des canyoneurs sur la route. Cette année, suite au manque d'eau la clue fut faiblement fréquenté pour la saison estivale.

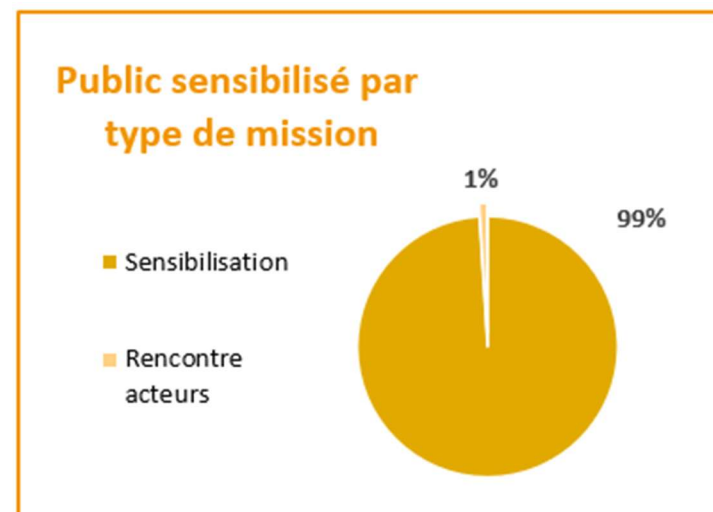
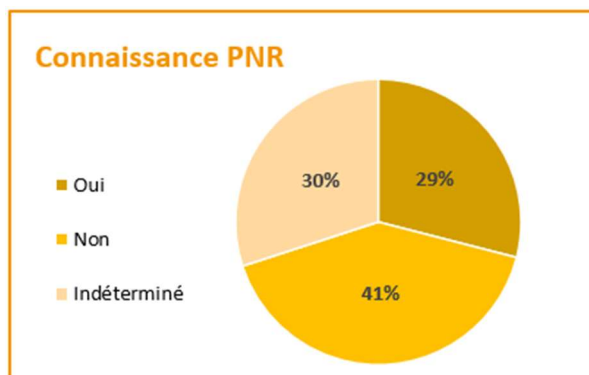
Passerelle de la Gironde - Le Mas : Nouveau site et premières tournées des agents sur la commune de Le Mas qui a intégré le Parc en 2022. Faible fréquentation, surtout présence de locaux ou des visiteurs de passage. Départ de randonnée et site de baignade principalement. La présence de barrage en pierres est régulière. Une place à feu a été vue durant la saison au bord de la rivière.

SENSIBILISATION TOTALE

Sur **3 054** personnes croisées, **1 648** personnes ont été abordées lors de **49** passages sur le secteur. Soit un taux de sensibilisation de **54%**.

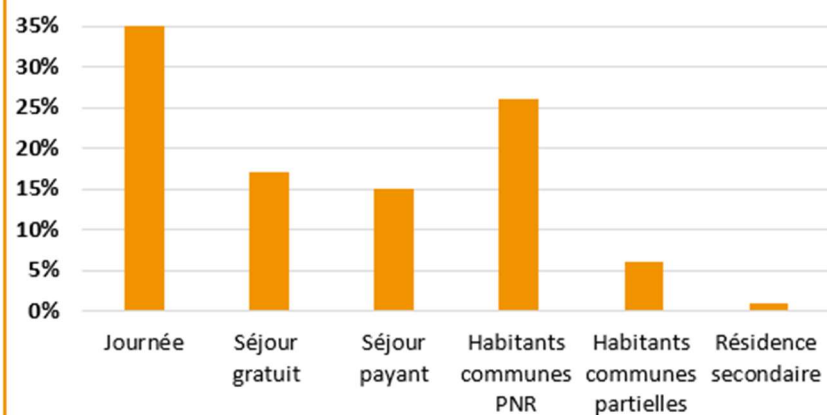
Sur un échantillon de **542** personnes sensibilisées sur le secteur 4, la majorité étaient présentes sur le parc en **séjour gratuit (50%)**, **21%** étaient des **habitants** des communes du PNR, et **5%** des habitants de communes partielles. Seulement, **6%** étaient en **séjour payant** sur le territoire du Parc. Enfin, seulement **12%** des visiteurs étaient présent pour la **journée**.

27% des personnes contactées ont **affirmé connaître** le Parc, à l'inverse **31%** ont répondu le contraire.

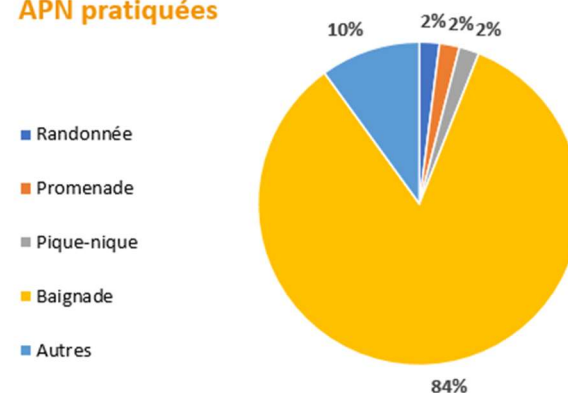


La baignade (84%) et la randonnée (10%) sont les activités les plus pratiquées sur le secteur. En effet, ce secteur englobe les sites de baignade les plus fréquentés et les plus médiatisés de l'Estéron.

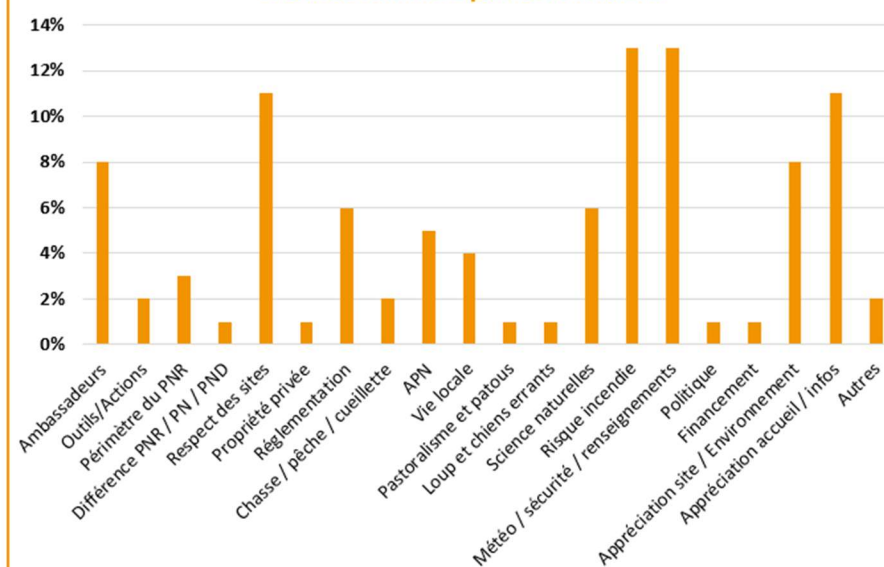
Provenance et durée de séjours visiteurs



APN pratiquées



Thèmes relancés par les visiteurs





Sites de tournées de sensibilisation :

Parc naturel départemental de l'Estéron – La Roque-en-Provence et Roquesteron : Site géré par le Département. Fréquentation forte à très forte en semaine et les week-ends où la majorité sont des baigneurs. Deux parkings sont accessibles et vite à saturation en période estivale. Présence de places à feu et de barrages récurrentes. Des poubelles sont mises à disposition cependant le site est globalement sale (peu d'entretien constaté). Beaucoup de chiens non tenus en laisse malgré l'arrêté municipal. Les habitants s'investissent pour la propreté du site en ramassant les déchets.

Isclle/Esclle – La Roque-en-Provence : Deux quartiers de la commune en bord de rivière. Sites fréquentés par les locaux étant des endroits calmes et idéaux pour la baignade et les pique-niques.

La plage de L'Estéron – Roquesteron : Site fréquenté pour la baignade de façon modérée par les locaux en majorité. Le site a été aménagé pour permettre l'accès au secours.

Le Coulet – Pierrefeu : Site fréquenté pour la baignade, promenade ou randonnée. Une fréquentation faible à modérée (stationnement des voitures sur le bord de la route). Le site est assez étalé et présence de quelques déchets.

Trou de la mort – Pierrefeu : Lieu recommandé par les habitants de la vallée sur lequel la fréquentation (exclusivement baignade) est modérée à forte surtout les week-ends. Présence de places à feu (sans doute du camping sauvage) et des barrages en pierre. Balade assez accidentée.

Riou de Pierrefeu – Pierrefeu : Site de baignade et de canyoning de faible fréquentation. Les habitants signalent cependant du camping-sauvage et le non-respect des jours d'ouverture du canyon. Le départ du sentier depuis le pont est utilisé comme toilette publique. Cette année, suite à la sécheresse, le

canyoning fut réglementé, notamment sur le chemin de sortie de la clue et sur l'interdiction de descendre en rappel depuis le pont.

Riou de Cuébris/Cascade – Cuébris : Site de canyoning, autorisé du 1^{er} avril au 31 octobre, tous les jours. Fréquentation faible et en majorité des locaux qui se posent devant la cascade ou le long du Gros Riou. Présence de camping sauvage avant le jardin potager. La mairie a signalé du vandalisme sur une propriété privée fait par des canyonneurs.

Clue du Riolan – Aiglun et Sigale : Site de canyoning, autorisé du 1^{er} avril au 31 octobre - tous les jours à cheval sur les communes de Sallagriffon, Cuébris, Sigale et Aiglun. Prisée par les guides et les pratiquants, le site connaît une forte affluence durant l'été. Cependant, avec la sécheresse, l'activité fut quasiment nulle.

Vieux pont de Sigale – Sigale : Communément appelé « la plage » de Sigale, ce site est convoité par les locaux, et certains visiteurs réguliers, pour baignade et pique-nique sur la rive de l'Estéron. Peu de place de stationnement et rampe d'accès piéton raide. La fréquentation a été très faible cette saison. La ripisylve a commencé à se développer sur le site de la plage.

Pont de la cerise - Gillette, Les Ferres, Pierrefeu, Toudon : Forte fréquentation dû à la pub sur les réseaux sociaux et sur les offres touristiques et journaux locaux causant différentes problématiques (sécurité, déchets, feux de camp, stationnement, propriétés privées...). Présence régulière de place à feu, camping sauvage/bivouac, de nombreux déchets sont abandonnés dont les mégots de cigarette. Les voitures se garent devant les barrières ou sur le bord de route. L'interdiction de baignade n'est pas respectée. Cette année l'ONF a patrouillé et s'est rendu disponible par le groupe de discussion WhatsApp réunissant les acteurs et locaux de l'aval de l'Estéron. Ce groupe a été mis en place au début de l'été, c'est un projet qui fonctionne depuis trois ans.

Mont Vial – Revest Les Roches : Poste de guet de FORCE06 en période de surveillance des incendies et point de relais de Rallye. Site fréquenté par quelques randonneurs et cyclistes. Une course « La Verticale du Haut-Vial » est organisée tous les 2 ans.

Secteur 5 : Cf. carte des secteurs (p.7) -

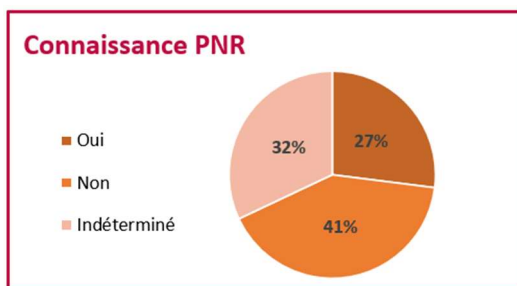
Bézaudun les Alpes, Bouyon, Carros, Courmes, Coursegoules, Gattières, Le Broc, Les Ferres, Saint Jeannet, Tignes, Tourrettes sur Loup, Vence

SENSIBILISATION TOTALE

Sur **3 522** personnes aperçues, **1 225** personnes ont été abordées lors de **53** passages sur le secteur. Soit **35% contactées**.

Dont autres missions

- **Evènements** : Présence des ambassadeurs sur un stand lors de la Foulée des baous organisée par l'association « Longotrail » de Saint-Jeannet
- **Formation** : CERPAM AROCHA sur l'élevage ovin, le pastoralisme et les chiens de protection.

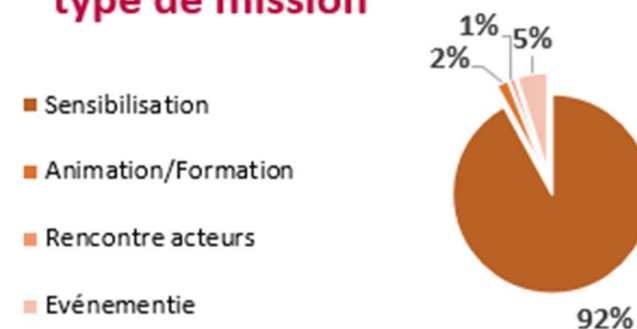


Trois activités sont majoritairement pratiquées sur ce secteur : la **baignade (30%)**, la **promenade (25%)** et la **randonnée (16%)**. D'autres activités se retrouvent sur le secteur telles que le **pique-nique (11%)**, le **VTT (3%)** ainsi que d'autres APN (15%) : escalade, équitation, sports motorisés, chasse pêche, cueillette, camping sauvage, camping-car, photographie, course à pied, bivouac et détente.

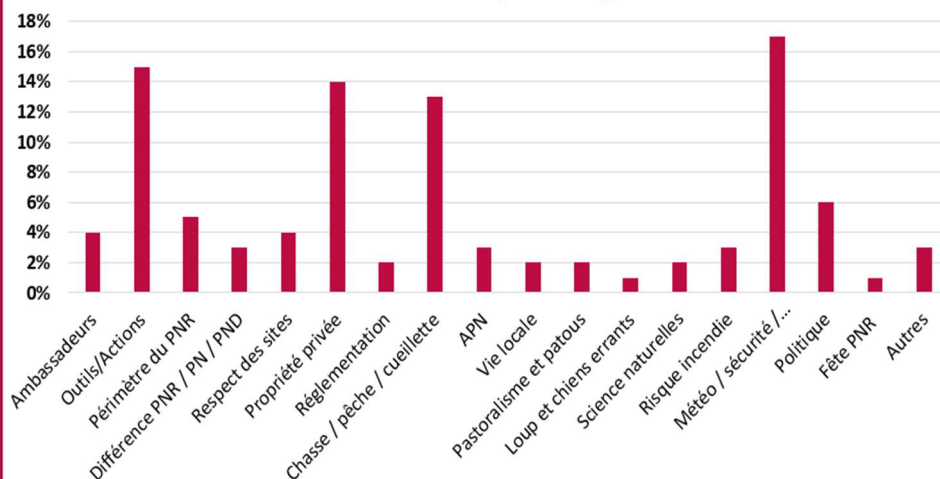
Sur un échantillon de **1 225** personnes sensibilisées dans le secteur 5, la majorité étaient présentes sur les sites à la **journée (68%)**, **24%** étaient des **habitants** des communes du Parc, et **2%** en communes partielles. Seulement **5%** étaient **en séjour** dont **3%** logée en établissement payant.

27% des personnes contactées ont **affirmé connaître** le Parc, à l'inverse **41%** ont répondu le contraire.

Public sensibilisé par type de mission



Thèmes abordés par les agents

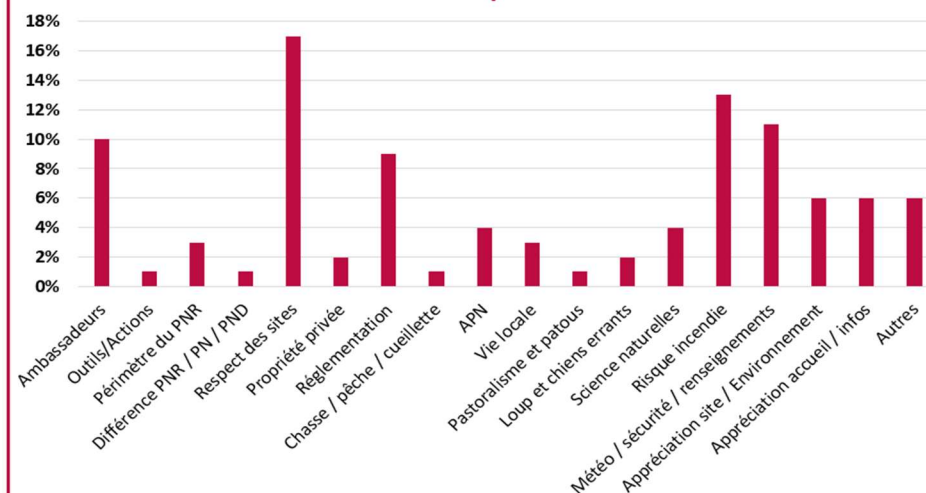


APN pratiquées

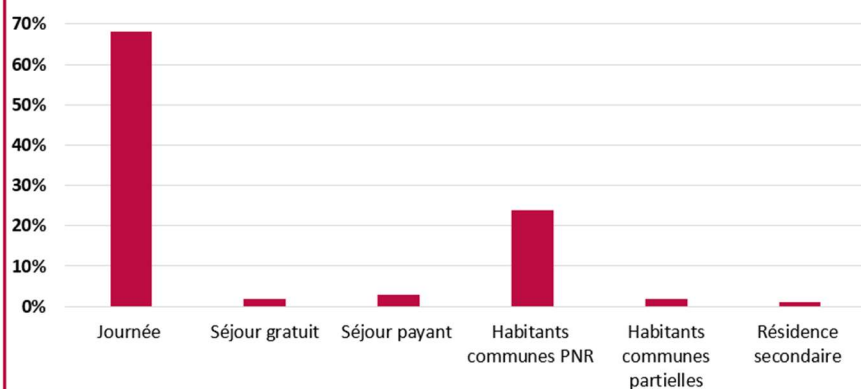
15%

16%

Thèmes relancés par les visiteurs



Provenance et durée de séjours visiteurs



Sites de tournées de sensibilisation :

La Clave – Le Broc/ Gilette : L'accès à la route menant au hameau est réservée aux riverains. Barbecues récurrents, places à feu et nombreux déchets principalement aux alentours de l'ancienne guinguette. La sensibilisation est inefficace dans cette zone, mais celle-ci reste surveillée et permet de maintenir les personnes sujettes aux dégradations en entrée de site. Le site est très fréquenté pour la baignade et le pique-nique. Présence de barrages récurrent. Présence également de conflits de voisinage et d'atteinte à l'environnement en raison du stockage de véhicules en rive gauche par un riverain. Cette année mise en place d'un groupe WhatsApp a permis d'homogénéiser les tournées de sensibilisation, de surveillance et de verbalisation (force06, ONF, Police municipale et agents du PNR) sur le site de la clave. Ce groupe sera maintenu

les années à venir car il s'est révélé être très efficace. Sur le lac du Broc les gardes départementaux tolèrent les chiens non tenus en laisse, cette information n'était pas sûre des GRF et a posé problème sur place.

Col de Vence – Coursegoules/Vence : Situé sur le Parc Naturel Départemental du Plan des Noves, à cheval sur les communes de Coursegoules et Vence. Présence de nombreux foyers de feu et de déchets témoignant d'une forte activité notamment nocturne (camping sauvage, soirées festives). Présence régulière de radio-amateurs.

PND Plan des Noves (parking) – Vence : Site entretenu par le Département. Une fréquentation faible et en continue par des promeneurs ou randonneurs, pic de fréquentation au printemps. Les chiens aperçus sont souvent en liberté, présence de bivouac et de déchets verts sur le parking. Activité de tir juste à côté.

Vescagne – Coursegoules : Départ de randonnée menant à une cascade sur la Cagne, en passant par une ancienne mine de lignite. Faible fréquentation avec des pics qui semblent en augmentation, des baigneurs sont présents au niveau de la cascade. Fort dénivelé.

Domaine des Courmettes – Tourrettes-sur-Loup : Domaine privé géré par l'association A Rocha avec une réglementation spécifique au site. Cette année aucun agent n'est allé sur le site car présence d'un Service Civique chargé de sensibilisation. Le domaine a accueilli les agents du PNR pour une formation au pastoralisme et à l'élevage ovin assurée par le CERPAM et l'éleveuse du GAEC des Monts d'Azur : Valentine Guérin.

Gorges du Loup – Tourrettes-sur-Loup/Gourdon : Accès en partie interdit à cause d'un éboulement datant de 2019. Un panneau avait été installé par la commune de Tourrettes s/Loup pour mentionner une interdiction de baignade mais il a été arraché. Ce site reste l'un des plus fréquenté du Parc par les promeneurs, canyonneurs et baigneurs. Beaucoup de chiens et de déjections. Présence de places à feu et de déchets tout le long du sentier. Les habitants

se sentent en insécurité avec des feux de camp souvent allumés en soirée. Stationnement anarchique et dangereux le long de la route des gorges. Cette année la barrière qui se trouve à l'entrée du site a été verrouillée par la mairie mais cette action n'a pas dissuadé les visiteurs. La tension continue de monter du côté des riverains qui installent de plus en plus de panneaux (propriété privée, silence, crottes de chiens...). Un suivi de la fréquentation est en cours la pose d'un éco compteurs est envisagée.

Bramafan/Gorges du Loup – Courmes : Site de baignade en amont et aval du barrage EDF. Les stationnements sont limités dans cette partie des gorges rendant les comportements dangereux. Beaucoup de barrages de pierres. Fréquentation faible à modérée.

Saint Barnabé (parking) – Coursegoules/Courmes : Forte fréquentation ponctuellement les week-ends. Site convoité pour les bivouacs et les grands pique-niques en famille à proximité du parking ou dans la doline la plus proche. Présence de troupeaux ovins. Cette saison très peu de visiteurs ont été aperçus sur ce site.

La Cagne – Vence : Site de forte fréquentation, lieu de baignade en été (cette année la cascade était sèche ce qui a grandement diminué la fréquentation du site). Quelques personnes y pratiquent l'escalade (derrière le captage Véolia). Parfois on peut apercevoir des cérémonies ésotériques sur un terrain privé. L'accès du site est difficile voire dangereux pour accéder aux vasques. Problèmes de stationnement rendant l'accès des secours difficile. Feux, barbecues, déchets et soirées festives signalés par des locaux. Beaucoup de chiens non tenus laisse et déjections sur le sentier. Site intéressant en termes de biodiversité.

Baous de Saint-Jeannet et de la Gaude – Saint-Jeannet : Site de promenade, de randonnée, de bivouac et d'escalade. Présence de troupeaux. Des déchets ont été signalés sur les baous en particulier au niveau du vieux chêne sur le baou de la Gaude (nombreuses places à feu, déchets). Un secteur qui connaît une baisse de fréquentation en période estivale à cause de la chaleur.

3. La Provenance et la durée de séjours des visiteurs

Les pourcentages suivants sont calculés à partir des réponses de 4 046 personnes ayant acceptées de donner ces informations. Cette question peut parfois être mal perçue par les personnes contactées, en tout 1 4234 personnes n'ont pas souhaité y répondre !

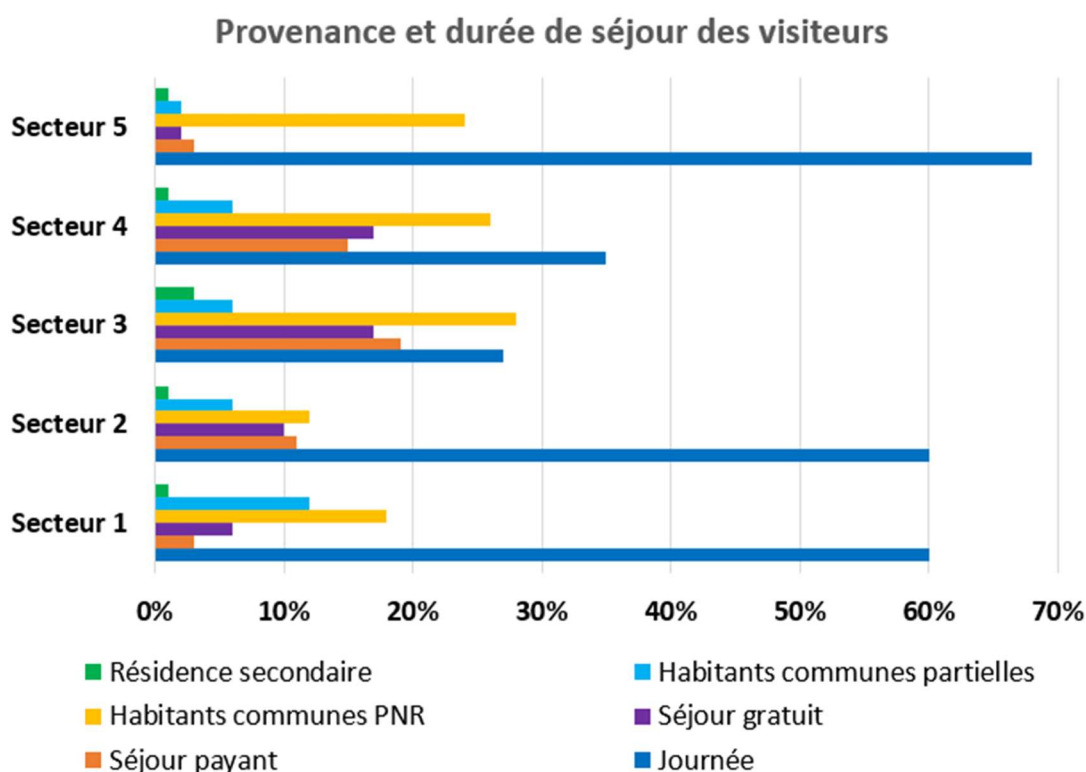


Diagramme 1 : Provenance et durée de séjours des visiteurs par secteurs

Rappel : Un **séjour payant** correspond à une nuitée ou plus dans une structure payante telle qu'un camping, une auberge, un gîte, un hôtel ou encore un Airbnb situé sur le Parc. Un **séjour gratuit** correspond à une nuitée, ou plus, hors structures payantes sur le Parc. Cela peut être du camping sauvage, du bivouac mais aussi la maison d'un ami ou de la famille.

Cette année nous remarquons que sur **l'ensemble des secteurs** la majorité des personnes contactées viennent sur le territoire du Parc pour y passer la journée, surtout sur les secteurs 5, 2 et 1 qui sont les plus accessibles depuis les villes au sud du PNR. Cette majorité est représentée par des habitants du département des Alpes-Maritimes. Les habitants des communes du PNR arrivent en deuxième position et les résidences secondaires en toute dernière position.

Les autres durées de séjour varient selon les secteurs :

- **Secteur 5** : Compte plus de séjour payant que de séjours gratuits et une petite proportion d'habitants de communes partielles. Ces trois catégories ainsi que les résidences secondaires représentent 1 à 3 % chacune.
- **Secteur 4** : Compte plus de séjours gratuits que de séjours payants (15%). 26% sont des habitants des communes du PNR. 35% des gens sont venues uniquement à la journée.
- **Secteur 3** : Compte davantage de gens qui viennent à la journée, en lien avec le fait qu'il y a plus de gens qui habitent des communes du PNR. On peut noter légèrement plus de séjours payants que gratuits.
- **Secteur 2** : Une grande majorité de personnes qui viennent à la journée. Quasiment autant de locaux que de séjours gratuits et payants. Les résidences secondaires y sont rares.
- **Secteur 1** : 60% des gens viennent à la journée sur ce secteur. Quasiment 20% sont des personnes habitant le PNR, on peut noter également très peu de séjours payants.

Données automobiles :

Sur les sites dotés d'espaces de parking dédiés, les agents relèvent la provenance des véhicules sur les plaques d'immatriculation. Ces chiffres ne sont donnés qu'à titre de tendance. En effet, avec les nouvelles plaques d'immatriculation, la provenance du propriétaire ne correspond pas automatiquement à la plaque d'immatriculation.

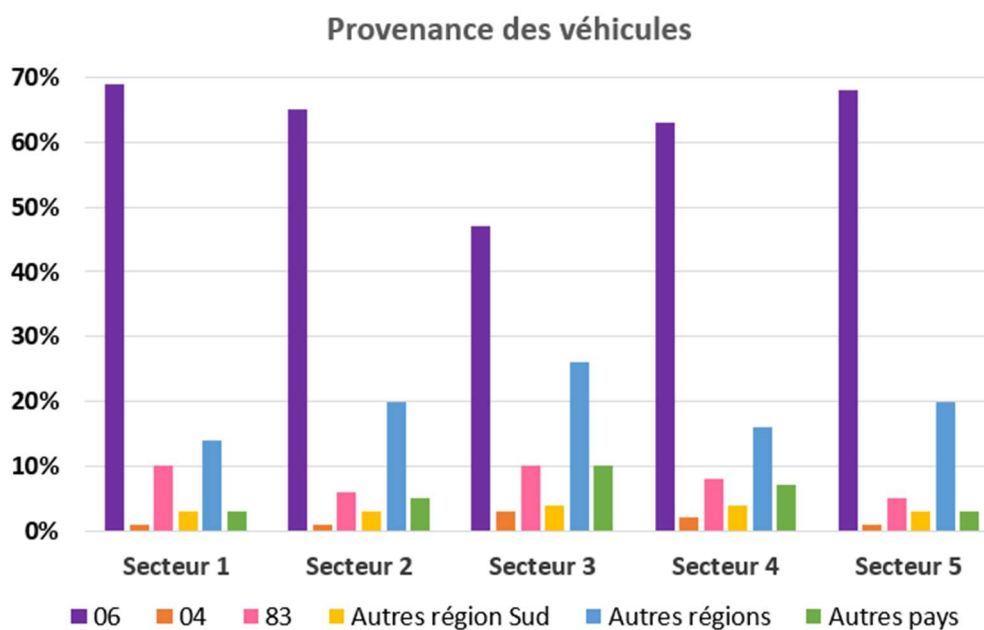


Diagramme 2 : Provenance des véhicules garés aux abords des sites

Comme les années précédentes, la grande majorité des véhicules sont estampillés 06. Les visiteurs des Préalpes d'Azur sont principalement maralpins et des visiteurs provenant d'autres régions françaises.

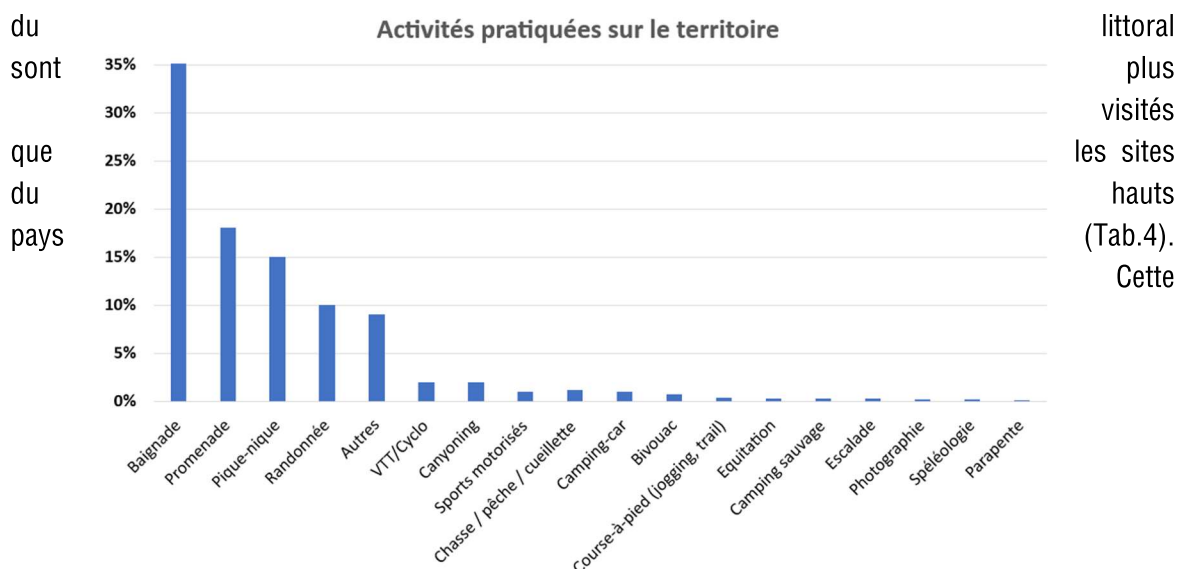
4. Bilan des données chiffrées de l'ensemble des secteurs et des agents

Depuis le groupe de travail organisé en février 2019, il a été décidé de recentrer les tournées sur les sites les plus fréquentés du territoire. Cela explique les différences de passage par secteur. Les agents se sont ainsi concentrés sur les sites connus pour la baignade (Gorges du Loup, aval de l'Estéron, Siagne et Cagne), les sites reconnus pour les pique-niques (Plateau de Caussols, Col de Vence entre autres) et les zones pastorales sujettes aux conflits d'usages. Cette année les températures ont été particulièrement hautes (cf. « Contexte climatique et sanitaire » p.5), les visiteurs se sont concentrés sur les zones de baignades délaissant les autres sites du Parc. Ce comportement a influencé les tournées des agents qui ont concentrés leurs efforts autour des sites les plus frais : rivières, lacs et sites d'altitude.

	Nombre de passages	Personnes vues	Personnes vues/passage	Personnes contactées	Personnes contactées/passage
Secteur 1	83	7 074	85	2 340	28
Secteur 2	74	11 464	154	3 624	49
Secteur 3	18	647	36	392	22
Secteur 4	49	3 054	62	1 648	33
Secteur 5	53	3 522	67	1 231	23

Tableau 4 : Récapitulatif détaillé des données de 2023

On remarque qu'il y a une différence de fréquentation selon les secteurs. En effet, les secteurs proches du littoral sont plus visités que ceux des sites hauts (Tab.4).



différence peut s'expliquer par le fait que le tourisme sur les Préalpes d'Azur reste essentiellement à la journée (détaillé plus bas) avec des visiteurs venant de la côte et sur les sites les plus accessibles.

Diagramme 5 : Activités pratiquées par les personnes aperçues

Cette année, les thèmes les plus abordés par les agents sont : **météo/sécurité/renseignements** (14%), **outils / actions** (13%), **propriété privée** (9%), et au même niveau (6% chacun) **ambassadeurs / GRF**, **périmètre du PNR**, **respect des sites**, **chasse/pêche/cueillette** et **risque incendie** (Diagramme 3). Les visiteurs ont relancé sur les thèmes ambassadeurs, météo/sécurité/renseignements et risque incendie (11% chacun), **APN** (8%), **réglementation**, **science naturelle**, **appréciation accueil info** (7% chacun) (Diagramme 4). Dans certains secteurs, des visiteurs réguliers ou des habitants du Parc ont témoigné sur la vie locale en racontant le passé ou les changements réalisés au cours des années, le thème qui revenait souvent était le climat et en particulier la ressource en eau du territoire.



Diagramme 3 : Thèmes abordés par les agents lors des échanges

Les activités les plus pratiquées sur le territoire sont la **baignade** (53%), la **promenade** (18%) et le **pique-nique** (15%) (Diagramme 5). La baignade est l'activité la plus recherchée par les usagers lors des fortes chaleurs. Il est à noter que le pique-nique est très souvent associé à d'autres loisirs, ce qui explique sa fréquence.

Sur l'ensemble des secteurs, une proportion non négligeable des personnes contactées ne connaît pas l'existence ou la raison d'être (l'outil) du Parc (40%) (Diagramme 6). Ce résultat montre l'importance de continuer la sensibilisation qui touche chaque année des visiteurs différents.

En 2023, dans la continuité de l'année 2022, les tournées en soirées (se terminant entre 19h et 21h) ont été majoritaires pour les GRF proportionnellement à leurs

Connaissance du PNR

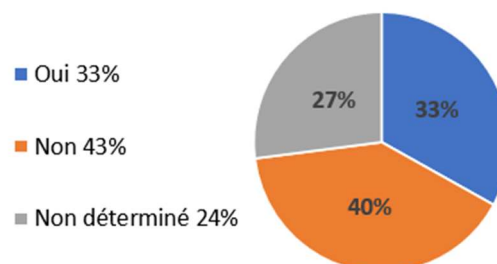


Diagramme 5 : Proportion des visiteurs connaissant le PNR

Thèmes relancés par les visiteurs

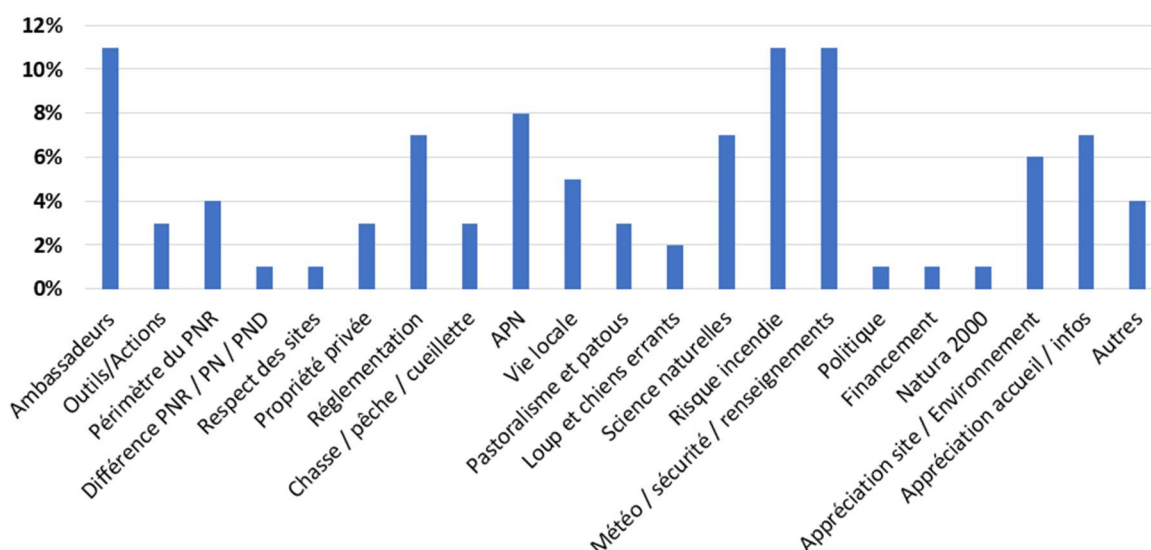
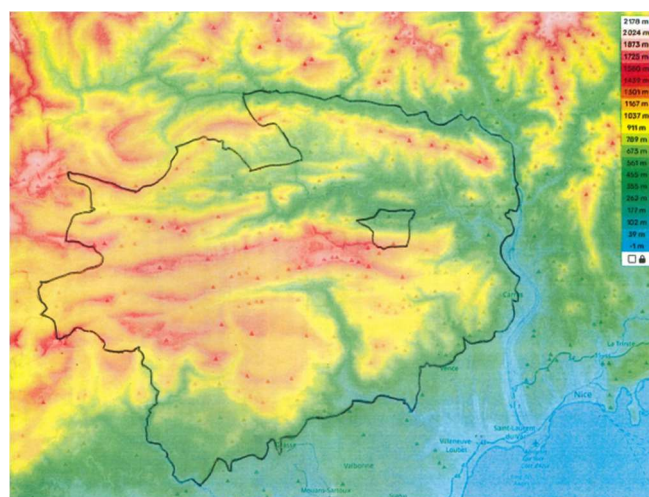


Diagramme 4 : Thèmes relancés par les visiteurs lors des échanges

tournées totales (88 en 2022) contre 81 en 2023 sur 144 au total.

- 42 tournées 12h-19h
- 39 tournées 14h-21h

Pour rappel, la volonté de ces tournées est d'avoir des agents présents sur le territoire pour prévenir les risques incendies et sensibiliser sur les bonnes pratiques du bivouac. De plus, cette année fut marquée par une sécheresse importante, et par conséquent des forts risques d'incendies. Pour tenter de diminuer ces risques le préfet des alpes maritimes a pris un arrêté (n°2023-150) interdisant le bivouac et le camping en dessous de 1500 mètres d'altitude (soit la quasi-totalité du territoire du PNR, cf. carte ci-contre où les zones > à 1500m d'Alt sont représentées en rouge).



Carte 3 : Cartographie des altitudes du PNR

Comme en 2022, le retour d'expérience des agents indique que ces journées doivent être à une part maintenue, mais aussi être prolongés pour pouvoir rester sur site jusqu'à la tombée de la nuit : moment d'installation des bivouacs et pique-niques festifs. En effet, les agents étant tenus à des obligations de saisies de données le soir avant la fin de leur journée, cela suppose de quitter les sites naturels sensibles relativement tôt : environ 19h45.

Cette année, les Ambassadeurs et les Gardes régionaux forestiers ont comptabilisé 25 767 visiteurs contre presque 23 000 visiteurs en 2022. On constate que la fréquentation a augmenté. De plus l'équipe ambassadeur de cette année n'a pas pu effectuer toutes ses tournées à cause des intempéries. Cela laisse supposer que cette augmentation aurait pu être plus conséquente à nombre de tournées égal. Certaines tournées à forte fréquentation ont été enregistrées :

Date	Lieux	Temps de présence	Personnes comptées
15-août	Pont des Tuves	5h10	313
18-août	Gorges du Loup	5h30	717
23-juillet	Gréolières-les-Neiges	2h30	330
30-juillet	Clue de la cerise	5h20	283

Tableau 5 : Exemple de journée à forte fréquentation (hors événements).

Malgré tout, un manque de fréquentation s'est fait ressentir en juin et en juillet par les acteurs locaux notamment les commerçants et les restaurateurs. Ce manque de fréquentation peut en partie être justifié par les fréquentes pluies de juin qui ont retardé le lancement de la saison touristique et par les fortes chaleurs en juillet-août.

Rencontres acteurs

Type d'acteur	Nombre de rencontres
Administration/Service Public	11

Élu	15
Agriculture/Elevage	6
Association	10
Commerce	14
Habitants	7
Hébergement	4
Office de Tourisme	3
Professionnel Activités de Pleine Nature (APN)	17
Restauration	6
Média	1
Artisanat	1
Acteurs divers (réunions multipartenaires)	31
Total	126

Les agents de sensibilisation sont également présents sur le terrain pour aller à la rencontre des différents acteurs locaux. Les interactions avec les acteurs des Préalpes d’Azur permettent d’informer ces derniers sur le Parc, les actions menées et leurs avancées, mais aussi de recueillir leurs impressions et témoignages. Ces temps d’échanges sont pour la plupart du temps spontanés et souvent réalisés lors d’autres missions (sensibilisation, évènements, formation, réunions...). Les ambassadeurs rencontrent alors des acteurs soit directement sur le terrain de manière fortuite soit en se rendant dans les commerces et structures publiques des communes (mairie, médiathèque, poste, etc.).

Les rencontres avec les acteurs du territoire sont toujours une source d’information importante et l’occasion d’échanger sur les projets en cours ou à venir. C’est également l’occasion de récolter la perception de la fréquentation touristique selon les différents acteurs. Enfin, ces rencontres permettent de répondre aux questions des acteurs locaux et de faire remonter certaines problématiques/informations aux différent.e.s chargé.e.s de mission du Parc.

Dans le tableau ci-dessus, la catégorie « habitants » désigne les personnes rencontrées qui habitent sur le territoire et avec qui l’échange a porté sur leurs problématiques d’habitants. Elles sont différenciées des personnes habitantes du territoire rencontrées sur les sites naturels qui ont été

Tableau 6 : Récapitulatif du nombre de rencontres acteurs sensibilisées au même titre que les autres usagers du site.

Les ambassadeurs et GRF représentent le Parc au sens large aux yeux des acteurs et visiteurs rencontrés ce qui leur vaut des questions parfois spécifiques concernant des dossiers gérés en interne par les chargés de missions. Il est donc essentiel que les ambassadeurs et GRF se tiennent informés de l’actualité (réunions d’équipe, publications sur les réseaux sociaux, agenda du Parc) de ces dossiers et du positionnement du PNR dans ces derniers. Les agents de terrain s’appliquent à rester le plus neutre possible dans leurs réponses et si besoin ils mettent directement en rapport leurs interlocuteurs et leurs collègues concernés.

Communication engageante et Sites Sensibles

Depuis 2016, le Parc est engagé dans une action globale pour l'amélioration de la gestion des flux de fréquentation dans les espaces naturels sensibles. Les ambassadeurs participent en partie à cette action. Pour l'année 2023, il s'agit en particulier des actions de communication engageante visant l'ensemble des sites à enjeux du Parc et de 2 actions spécifiques aux gorges du Loup : participation au comptage de fréquentation et réalisation d'un comptage de véhicule stationné sur la route (D6).

1. Communication engageante

“C’est un champ de recherche qui fait le lien entre la persuasion (sensibilisation) et l’engagement. Elle a pour but de faciliter le passage des idées aux actes, et de susciter un changement non seulement d’opinions, mais aussi de comportement.

Cette méthode s’appuie sur la théorie de l’engagement.”

[Christelle Mascleef, Robert Vincent Joule, Fabien Girandola, Nicole Dubois – 2010]

En 2020, le Parc, accompagné par le CPIE des Iles de Lérins s'est lancé dans la mise en place d'un nouveau dispositif de communication appelée « Communication engageante » en réponse à deux constats :

- L'apport d'informations même à répétition n'est pas suffisant pour déclencher un changement de comportement ;
- Les médias sont un vecteur de communication puissant pour la promotion de sites naturels mais insistent rarement sur les bons gestes pour préserver ces espaces fragiles.

16 messages, maintenant au cœur du dispositif sont ressortis des ateliers auxquels une quarantaine de partenaires de tous horizons ont participé (élus, gestionnaires et animateurs de sites naturels, éleveurs, professionnels des activités de pleine nature, CERPAM...).

Dans un premier temps, ces messages ont été déclinés sous forme d'un éco-bilan animé sur le terrain par les ambassadeurs. La saison 2020 a été l'occasion d'une première expérimentation à partir de laquelle les ambassadeurs ont travaillé à l'amélioration de la mise en place sur le terrain pour la saison 2021.

Suite au lancement de la campagne et des outils de communication engageante en 2021, les ambassadeurs ont eu pour objectif de tester et d'utiliser les outils pour la saison 2022 afin d'y apporter d'éventuelles améliorations et d'enrichir les messages à transmettre.

Cette année les outils étaient considérés comme achevés et prêt à l'utilisation.

a. Les outils de terrain et leurs utilisations

Les cartes « Gestes prioritaires » :

Il s'agit de 20 cartes en format A6 illustrant les gestes prioritaires à adapter en milieu naturel. Chaque carte se constitue d'un geste, ou comportement, accompagné de ses enjeux et d'anecdotes « Le savez-vous ? ». Les cartes sont illustrées par le logo de la campagne sur la partie recto et chaque geste est représenté par le ou les pictogrammes correspondant en verso.

Les ambassadeurs choisissent donc 6 cartes en lien avec le milieu fréquenté à l'instant T (le nombre de cartes a été choisi afin que l'intervention ne soit pas trop longue).

Ils utilisent ensuite une phrase d'accroche pour aborder le public : « Nous sommes ambassadeurs du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur, dans ce cadre, nous menons une campagne de sensibilisation et nous vous proposons un quizz sur les bons gestes à adopter, cela ne prend que quelques minutes, souhaitez-vous y participer ? ». Si les personnes répondent oui, alors les agents expliquent les règles suivantes : vous devez répondre le plus rapidement possible « oui » ou « non » et nous reviendrons sur les thèmes à la fin du jeu ; Lorsque la réponse est « juste » la carte est rangée dans une poche de l'uniforme, et si la réponse est « fausse » ou « perfectible » elle est placée dans l'autre poche.

A la fin une étude est faite sur les réponses « fausse » ou « perfectible », en expliquant pourquoi il est important d'avoir plutôt telle ou telle habitude. Pour finir, le public choisit une ou plusieurs de ces cartes et doit s'engager à s'améliorer sur le comportement figurant sur la carte.

Après la rencontre, les ambassadeurs notent l'échange sur une fiche sensibilisation spécialement dédiée à la communication engageante recensant les gestes faits, les gestes non faits et les engagements pris par les personnes contactées.

Ce jeu de communication engageante permet de rendre l'intervention plus ludique et de capter l'attention des gens qui se prennent alors au jeu. Cependant, sur la saison 2023, les ambassadeurs ont éprouvé des difficultés à utiliser cet outil. Malgré la formation du CPIE qui leur a permis de comprendre le concept de communication engageante, ils avaient la sensation d'aborder les thèmes avec une sensibilisation « basique ». De plus, le temps d'intervention en utilisant le quizz était trop long. Le quizz nécessite une réflexion plus poussée selon les réponses proposées ce qui rallonge le temps de sensibilisation et réduit le nombre de personnes sensibilisées dans la journée.

A la mi-saison estivale, la deuxième formation avec le CPIE, a permis aux ambassadeurs d'évoquer les difficultés rencontrées plus haut.

Dès lors, ils ont pu mettre efficacement la communication engageante en œuvre. Comme réponse a été apporté, de façon concrète la phrase d'accroche citée plus haut, ce qui a permis d'aborder directement le public via la communication engageante : avant, l'abord des gens sous cet angle n'était pas systématique, l'échange commençait comme une sensibilisation classique puis le quizz était



Image 1 : carte gestes prioritaires

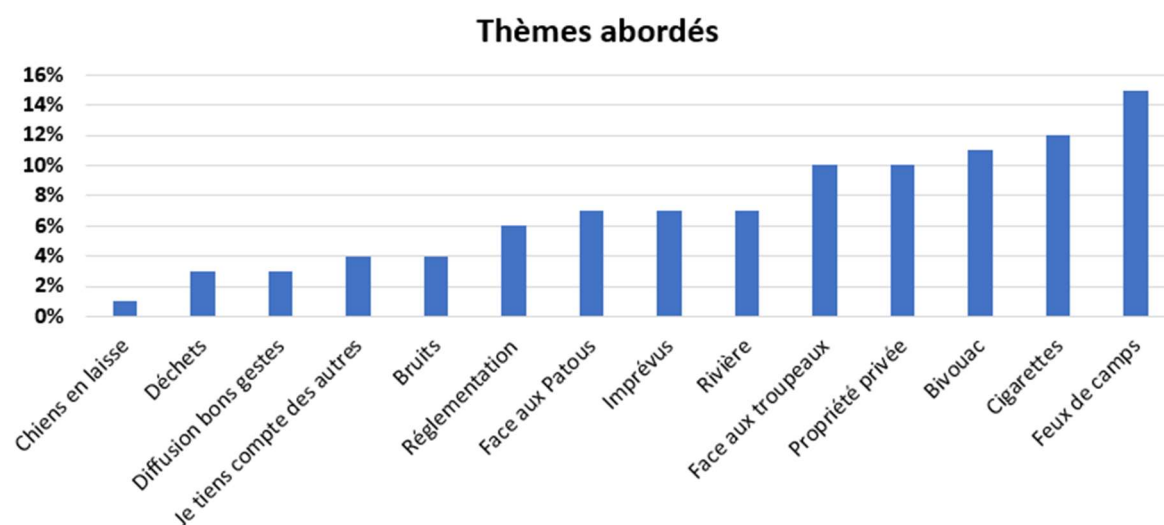
proposé lorsque le public paraissait réceptif. Or cela prenait trop de temps. Avec la phrase d'accroche : plus de perte de temps, les gens comprenaient la venue des ambassadeurs et la communication engageante prenait naturellement sa place dans la discussion.

b. Résultats de l'année 2023

Cette année, 59 personnes ont été sensibilisées par la communication engageante.

Diagramme 6 : Les gestes abordés en communication engageante.

Les thèmes les plus abordés sont **le stationnement sur les surfaces végétales**, **l'adaptation à autrui**, **les déchets** et **la cueillette**. Les autres thèmes majeurs sont le **comportement face aux chiens de protection**, **l'usage du feu**, **le bruit** et la **propriété privée**. Ils reflètent bien les préoccupations majeures du territoire notamment la préservation des patrimoines, la conciliation des APN et du pastoralisme et le respect des autres.



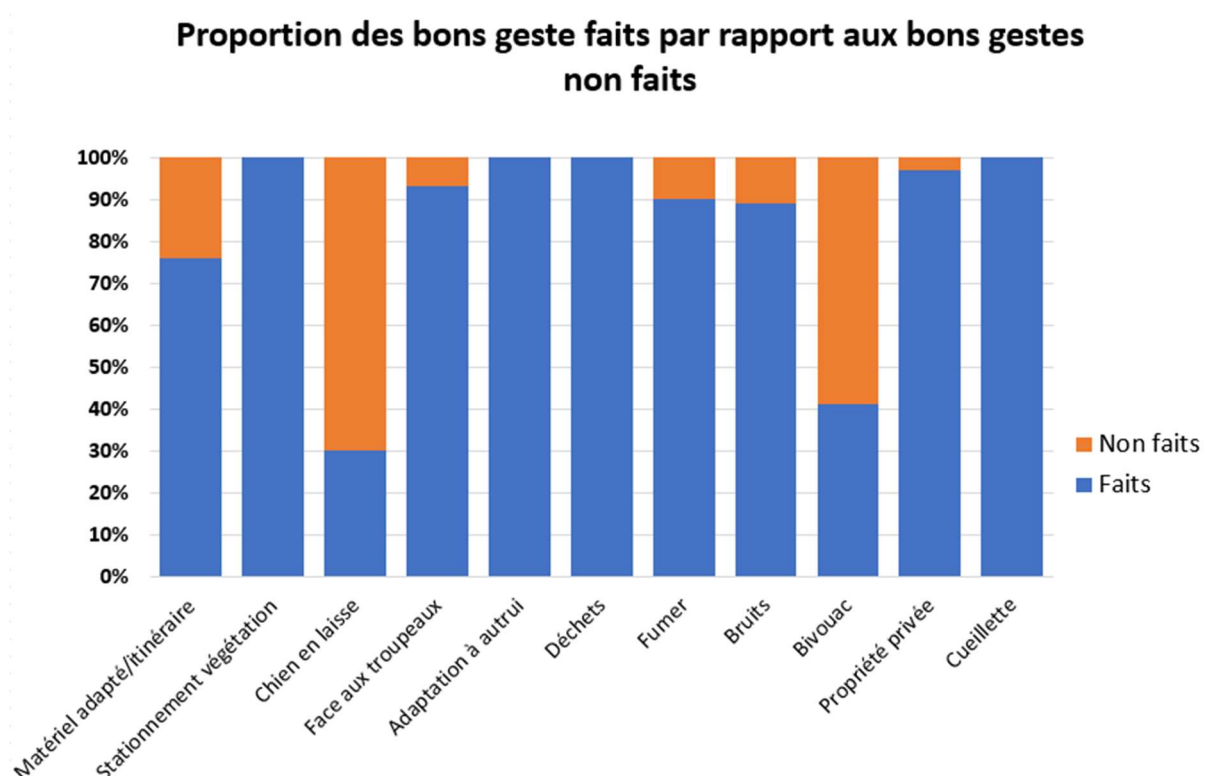


Diagramme 7 : Proportions de gestes prioritaires faits ou non faits par les personnes contactées

Selon les analyses, on constate que globalement les bons gestes sont adoptés et déjà respectés par les visiteurs interrogés. Néanmoins, il reste des gestes qui ne sont pas adoptés ou méconnus par les visiteurs, notamment au sujet des **chiens**, du **bivouac** ou même de l'**usage du feu**.

En effet, cette année un arrêté préfectoral ([l'arrêté préfectoral AP 2023.118](#)) a réglementé le bivouac sur le territoire des alpes maritimes pour tenter de limiter le risque incendie lié à cette activité. Peu de communication a été mise en place sur cet arrêté qui, de ce fait, n'est pas arrivé aux oreilles de tous les pratiquants.

Les problématiques liées aux chiens non tenus en laisse tel que l'impact sur le comportement de la faune sauvage est lui aussi un sujet peu connu du grand public et lorsque les agents l'abordent, il reste difficile pour les propriétaires de l'admettre et d'adapter leur comportement en conséquence. Les Préalpes d'Azur et en particulier les parcs naturels départementaux sont les premiers espaces verts à proximité des zones urbaines et sont donc des lieux appréciés pour détacher les chiens et leur offrir un peu de liberté.

Engagements à appliquer les bons gestes

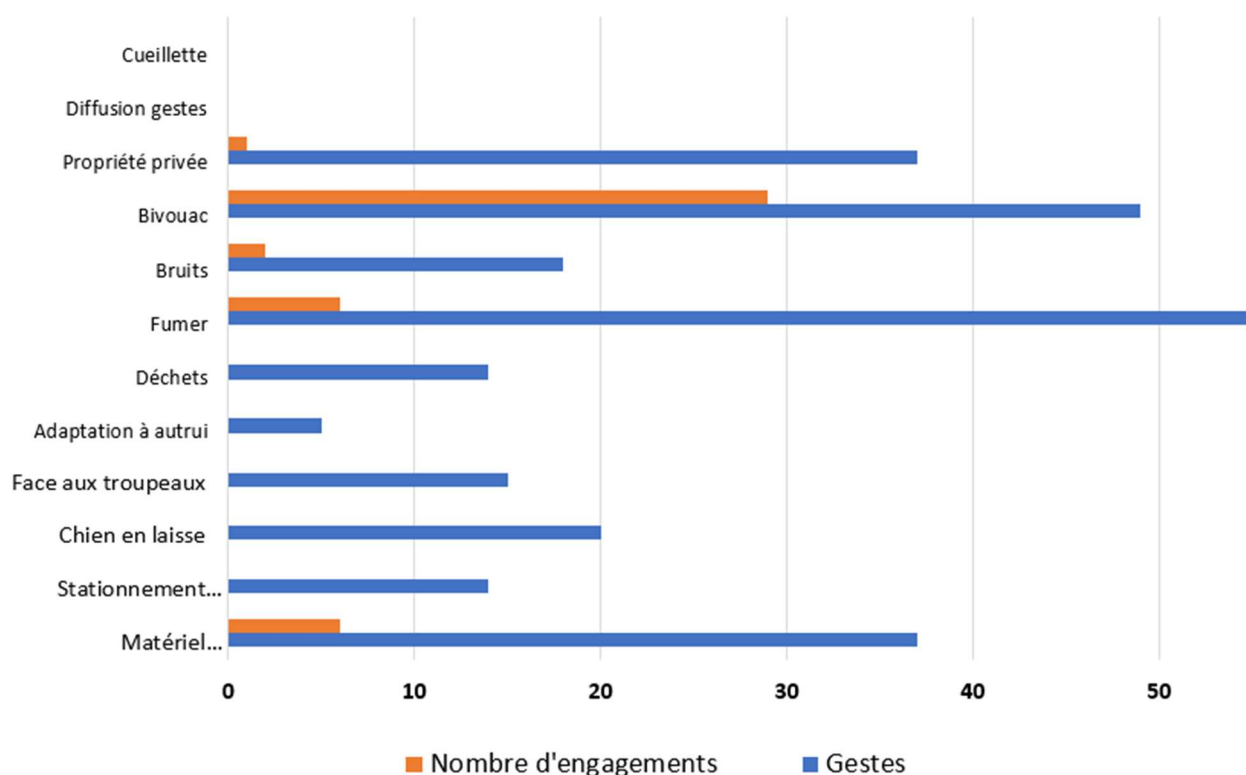


Diagramme 8 : Engagements pris par les personnes contactées à la suite de l'échange

Au niveau des engagements des visiteurs, la majorité se sont engagés à changer leurs pratiques sur le **bivouac**, sur **l'allumage de cigarettes** en milieux naturels et sur **l'adaptation de leur matériel et de leur itinéraire** lors de la pratique d'APN. Cela dit, il reste important de réfléchir à une solution pour concrétiser l'engagement des gens. Signer un papier et leur laisser n'était pas en accord avec les valeurs du PNR (donner du papier, qui va être soit gaspillé, soit laissé dans la nature), donner des goodies, va également à l'encontre des valeurs du PNR : fabrication de déchets. Peut-être donner des « goodies éco responsables » pour faire ses besoins dans la nature peut être une façon d'aborder ce sujet encore tabou et être une solution pour « marquer le coup ».

c. Les limites rencontrées sur le terrain

Dans la continuité de l'année 2022, les ambassadeurs ont essayé d'utiliser ce nouvel outil de sensibilisation et de l'améliorer afin de l'utiliser plus régulièrement. Cependant, le nombre de personnes sensibilisées par cette méthode sur la saison reste très faible par rapport au nombre de personnes sensibilisées total.

Ce nombre s'explique par différents facteurs. La nouvelle équipe d'ambassadeurs ne s'est pas suffisamment familiarisé avec l'outil malgré la formation avec le CPIE des Iles de Lérins. Lors de l'utilisation de l'outils l'équipe a souvent intégré la communication engageante en à la sensibilisation classique, ce qui a donné lieu à des échanges très intéressants et personnalisés avec les interlocuteurs

mais qui n'aboutissait pas souvent sur un engagement. De plus, les données de communication engageante ont souvent été comptabilisées dans le tableau de sensibilisation classique et pas dans celui dédié car celui-ci n'était pas connu des ambassadeurs. Après cette prise de conscience l'équipe a réajusté la prise de donnée en utilisant des fiches terrain adaptées à la communication engageante et ils ont ensuite renseignées ces données dans le bon tableau.

Enfin, certains sites ne se prêtent pas à la communication engageante. Cet outil nécessite un temps d'intervention relativement long. Il est donc adapté aux sites où les visiteurs sont en « détente » (par exemple : site de pique-nique) et ont du temps à consacrer aux agents. Au contraire, les sites dit de « passage » (site de randonnées, de promenades, de baignade) ne sont pas adaptés à ce format de sensibilisation. Les visiteurs sont pressés et n'accordent pas trop de leur temps.

d. Suites à venir et perspectives

Pour la prochaine saison, plusieurs objectifs sont visés pour la communication engageante :

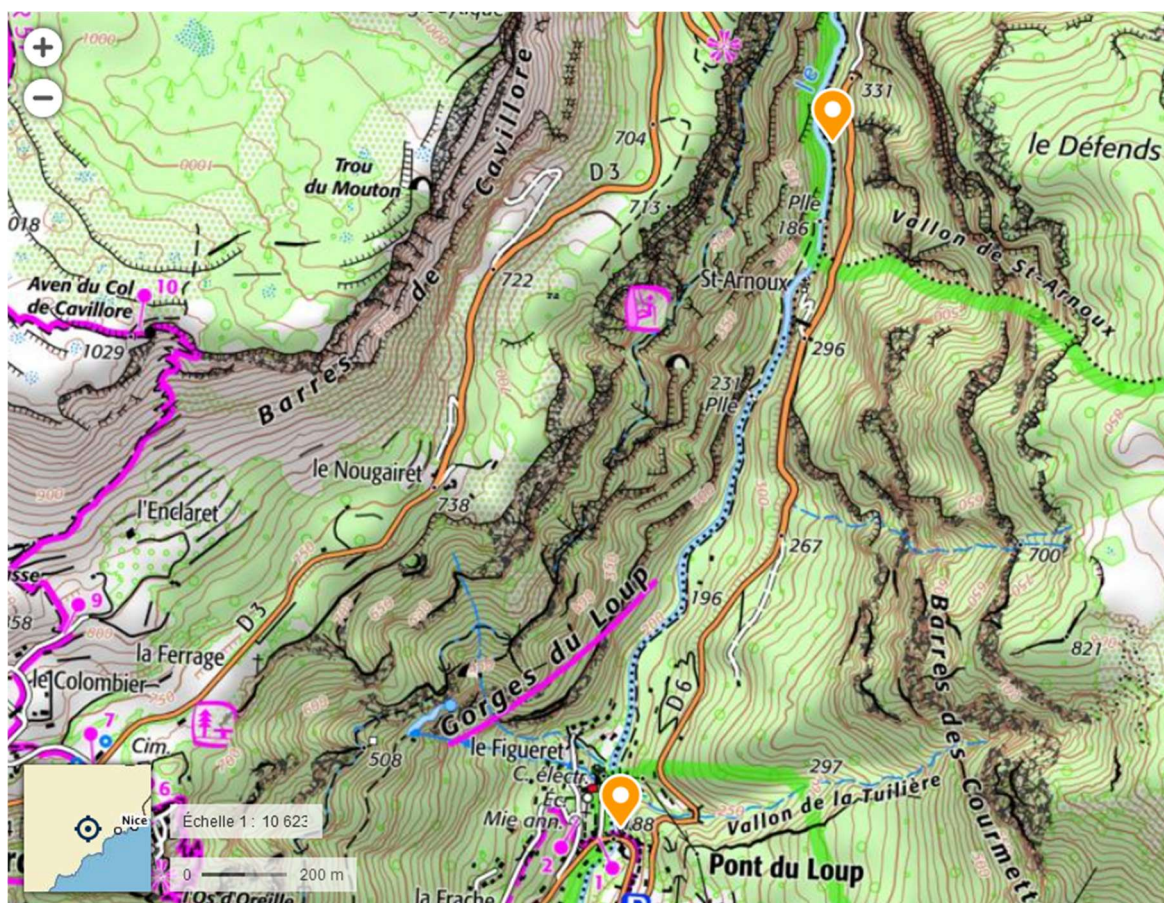
- En amont, organiser régulièrement des tournées de communication engageante ;
- Rédiger un protocole d'utilisation des outils pour faciliter la transmission des connaissances ;
- Réfléchir sur un moyen de concrétiser l'engagement des visiteurs (goodies, post Facebook...) ;

Par la suite, l'objectif sera d'utiliser régulièrement l'outil de communication engageante et ce dès le début de la saison. Enfin, comme chaque année le programme ambassadeur connaît un renouvellement d'équipe, il faut donc former les nouveaux arrivant aux outils. Par conséquent la rédaction d'un document style protocole est capitale pour transmettre ces connaissances de façon durable.

2. Comptage de fréquentation Gorges du Loup

Lors d'une réunion en juin 2022 sur le projet d'étude du schéma d'accueil pour les gorges du Loup avec Kevin PEACOCK, gestionnaire Natura 2000 à la CASA et Valérie Gaugler, chargée de projets paysages, aménagements et urbanisme au sein du Parc, il a été décidé de procéder à un comptage de la fréquentation dans les gorges du Loup. Le but est de quantifier le nombre de visiteurs pour mieux connaître la fréquentation et ainsi alimenter la réflexion autour d'aménagements dans les gorges et d'améliorer la gestion des flux dans le cadre d'un schéma global. En parallèle, pour amender ce projet d'étude, un comptage du nombre de véhicules stationnant sur la route des gorges a été organisé.

L'emplacement choisi pour le comptage des visiteurs se situent à l'entrée principale du site (derrière la confiserie Florian) et à l'entrée nord (petit chemin en contre bas de la route départementale D6 où passent beaucoup de canyonneurs). Pour le comptage des voitures, la zone de comptage s'est faite exclusivement sur la D6 en partant de Pont-du-Loup direction Gréolières et jusqu'à l'intersection de Bramafan.



Carte 3 : Emplacements des agents lors du comptage ALTEA 2023 – Source : Géoportail

Au total, 3 journées de comptages des visiteurs et des voitures ont été réalisées les 3, 6 et 20 août 2023.

- 3 août : 667 personnes comptabilisées entre 11h et 17h
- 6 août : 623 personnes comptabilisées entre 11h et 17h
- 20 août : 782 personnes comptabilisées entre 11h et 17h

Les activités pratiquées n'ont pas été précisées par les compteurs qui se trouvant à un point fixe ne pouvaient pas se faire une idée des pratiques des passants.

Concernant le stationnement le long de la route des gorges du Loup, on compte en moyenne **77 véhicules stationnés**. Parmi ceux-ci, 34% sont en **stationnements interdits** (sur zébra ou empiètent sur la route) et 73% en **stationnement sur le bas-côté** sans gêner la circulation.

Ces premiers chiffres, couplés avec les données de fréquentation des ambassadeurs et des GRF, permettent d'avoir une estimation de la fréquentation dans les gorges du Loup.

Education à l'Environnement et au Territoire

En plus des tournées de sensibilisations, les ambassadeurs prennent part à d'autres actions d'éducation à l'environnement et au territoire.

Ces différentes interventions offrent une visibilité supplémentaire au Parc naturel régional des Préalpes d'Azur tout en permettant la sensibilisation d'un large public différent de celui rencontré dans le cadre des autres missions des ambassadeurs.

1. Supports utilisés

- **La carte plastifiée du territoire** a été le principal support utilisé pour présenter le territoire et amorcer la discussion avec les visiteurs. A l'arrière de celle-ci on peut y apercevoir quelques images des différents patrimoines du Parc : paysages caractéristiques, constructions en pierres sèches, espèces animales et végétales communes (extraites du livret biodiversité) et quelques pictogrammes de communication engageante. Il arrive souvent que les visiteurs confondent le Parc avec le Parc national du Mercantour qui se situe juste à côté.
- **La carte des PNR de la région Sud** a servi à illustrer l'échange avec les visiteurs qui souhaitent approfondir le sujet, en effet les agents se sont rendu compte que le public connaissait peu l'outil de Parc naturel régional. Le verso représente une carte qui met en évidence la proportion de zones Natura 2000, le Parc naturel régional du Verdon ainsi que le Parc national du Mercantour avec lesquels le PNRPA est souvent confondu.



Image 2 : Présentation des différentes cartes supports.

Pour compléter l'échange certains documents sont distribués à la demande des personnes contactées. Les plus distribués sont les suivants :

- **Le « Petit Livret »** du Parc est apprécié notamment en raison de sa carte du territoire en double page. Nous y trouvons également différentes informations sur le territoire, ses patrimoines et des messages de vigilances. La version anglaise est très pratique lors de rencontres avec des touristes étrangers car lorsque les agents ont un vocabulaire limité ce petit livret permet de transmettre l'essentiel des informations concernant le Parc et ses patrimoines.
- **« La carte du PNR »** : ce document est assez simple et permet aux visiteurs de se repérer dans le territoire avec cette carte qui prend en compte les reliefs des vallées.
- **Le « Guide des producteurs »** : il recense une importante partie des producteurs du territoire, leurs lieux de ventes, leur contact, leurs éventuels labels (label Agriculture Biologique, Nature & Progrès) et s'ils ont la marque Valeurs Parc naturel régional. Il a beaucoup de succès même si beaucoup de locaux ont déjà leurs adresses habituelles.
- **Le petit livret de la biodiversité** : ce document a beaucoup de succès, les photos et dessins qu'il propose attirent l'œil et beaucoup de gens ont de la sympathie pour la faune et la flore. Souvent les agents sont questionnés à ce sujet, ce document permet de donner quelques exemples de la richesse spécifique du territoire même si les espèces endémiques n'y sont pas représentées.
- **La BD Patou** : le pastoralisme est une pratique ancestrale très présente sur le territoire et pourtant elle peut parfois être mal comprise des visiteurs qui se sentent généralement en insécurité face aux chiens de protection. Même si quelques panneaux explicatifs sont visibles sur certains secteurs les visiteurs ne sont pas toujours au courant des bons comportements à adopter lors des rencontres avec les troupeaux. Cette BD permet d'aborder ce sujet « effrayant » pour certains avec plus de légèreté grâce à des dessins de mise en situation et des phrases simples. Ce document est accessible au jeune public ce qui est un véritable point fort.
- **Jardin d'aquí** : très apprécié des locaux qui possèdent un jardin, les agents peuvent le distribuer en abordant le sujet des plantes exotiques envahissantes qui sont souvent introduites en tant que plantes ornementales.

e. Formations et animations

(19/05/23 formation ambassadeur grasse multi acteurs)

Depuis 2019, le Parc est partenaire du dispositif « Ambassadeur du Pays de Grasse » mis en place par l'office de tourisme intercommunal de Grasse. L'objectif est de former des « ambassadeurs » pour qu'ils puissent promouvoir les différentes activités touristiques de la CAPG. Cette formation est le moment idéal pour parler de la richesse de notre territoire et de partager les bonnes pratiques à avoir en milieux naturels. Les ambassadeurs ont participé deux fois à ces matinées avec environ 30 personnes sensibilisées à chaque fois.

Formation pastoralisme avec le CERPAM (le 7 juin 2023)

Pour la quatrième année, l'association AROCHA a accueilli le Parc au domaine des Courmettes pour une journée de formation sur le pastoralisme comprenant une partie terrain et une partie théorique. Les agents ont ainsi pu rencontrer une éleveuse du territoire (Valentine Guérin) et son berger pour échanger avec eux sur leurs métiers, leurs réalités, leurs quotidiens et les difficultés rencontrées. Le CERPAM a assuré la transmission des connaissances nécessaires concernant le fonctionnement du pastoralisme, son importance sur le territoire, les enjeux liés et les comportements à adopter face aux chiens de protection. Cette formation a notamment permis aux ambassadeurs de se préparer aux échanges avec les promeneurs qui pour beaucoup ne sont pas à l'aise avec la présence des chiens de protection et avec la conduite à adopter face à eux.



Photo 5 : © V.Guérin - Puy de Tourrettes

Formation incivilités (28 novembre 2023)

Dans le cadre du plan de protection des agents lancé par Stanislas Guerini, ministre de Transformation et de la Fonction publiques, la Direction interministérielle de la transformation publique a travaillé avec des administrations et des agents pour concevoir une formation dédiée à l'ensemble des agents publics en contact avec les usagers.

L'objectif : les accompagner pour mieux prévenir et mieux gérer les incivilités et agressions. La formation vise à faire prendre conscience que les incivilités sont l'affaire de tous (agents, usagers, institutions) et que les agents ne sont jamais seuls face à elles.

« Lutter contre les incivilités et les agressions, comment mieux former et accompagner les agents publics ? »

Une formation contre les incivilités et les agressions : pourquoi et comment ?

Regards croisés. Synergies, co-construction des réponses, accompagnement des agents : comment l'administration se mobilise contre les incivilités ?

Quels enseignements pour demain ?

Avec les interventions de :

- Amandine Besse, élève administratrice de l'École nationale supérieure de la sécurité sociale (EN3S)
- Véronique Balestra, directrice adjointe du programme France Services de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)
- Stéphane Gouaud, directeur de la Sécurité des personnes et du patrimoine du Groupe La Poste

Cette formation a été suivie par un des agents car le cœur du métier d'ambassadeur est le dialogue et la rencontre avec les gens, ce qui peut les amener à être victime d'incivilités ou encore d'agressions. Cette formation aurait pu servir pour les futures formations en interne. Finalement, les formations

ambassadeurs et GRF en interne sont bien plus approfondie et concrète : communication non violente, ne pas aborder son avis personnel mais représenter toujours le PNR et son opinion : cela permet de ne rien prendre personnellement et de se protéger. Couper court lorsque le ton monte est une attitude également que les agents doivent savoir mettre en place. Certaines phrases peuvent également atténuer les tensions.

Formation interne, Saint-Vallier-de-Thiey (du 2 mai au 15 mai 2023)

Comme chaque année, les nouveaux ambassadeurs saisonniers sont formés en interne afin de connaître le territoire, son patrimoine et ses enjeux. Ils découvrent également leurs missions et se familiarisent avec la sensibilisation et sa mise en œuvre : messages à donner, posture à adopter, gestion du conflit.

Formation des Gardes régionaux forestiers, Saint-Vallier-de-Thiey (du 26 au 30 juin 2023)

La saison des GRF commence par une période de formation (2 jours). Le choix a été fait de regrouper l'ensemble des gardes régionaux forestiers au sein des locaux du Parc pour suivre collectivement les différents modules de formation (notamment des vidéos réalisées par la Région). La première partie est une formation réalisée en interne par le coordinateur et permet aux gardes d'appréhender la structure Parc, ses enjeux ainsi que l'étendue des missions qui leurs sont confiées et l'ensemble des thématiques qu'ils seront amenés à aborder avec le public. La deuxième partie est dispensée par la région au lycée de Valabre à Gardanne (3 jours) sur comment transmettre les messages de sensibilisation, comment se repérer sur le terrain et connaître les différents acteurs de lutte contre les incendies. En plus, ils ont pu être formés à la lecture d'une carte topographique. A la fin de la formation, une remise des écussons a lieu.

Formation PSC1, Saint-Vallier-De-Thiey (4 juillet 2023)

Les ambassadeurs et les gardes régionaux forestiers passent l'essentiel de leur temps de travail en extérieur, sur des sites naturels à l'accès parfois difficile et au contact de personnes pratiquant des activités sportives diverses. Il est important que les agents puissent porter les premiers secours en cas d'accident. C'est pourquoi ils ont suivi une formation aux Premiers secours, pour ceux qui ne l'ont pas déjà.

Formation communication engageante avec le CPIE des îles de Lérins le (11 mai et le 7 août 2023)

La communication engageante est un outil peu connu pour les nouveaux ambassadeurs. Ces outils ont été développés avec le CPIE en collaboration avec certains agents du PNR. Pour mieux appréhender ces outils, connaître sa forme et son fond, une formation pour les nouveaux agents fut animée par Frédéric Poydenot, docteur en océanologie au CPIE. Lors de cette formation ils ont pu comprendre le principe de la communication engageante, comment l'utiliser et à quelles fins. Enfin, un exercice en conditions réelles a permis aux ambassadeurs de s'entraîner à l'utilisation de l'outil. Les ambassadeurs ont pu utiliser les questionnaires et les jeux de cartes sur le terrain et sur les stands. Un retour d'expériences a été effectué le 7 août, afin d'évoquer les difficultés que les ambassadeurs rencontraient avec la communication engageante pour pouvoir trouver des solutions concrètes à mettre en œuvre sur le terrain.

Chantiers d'initiation pierre sèche (10 et 25 juin ; 14 octobre 2023)

Afin de préserver les restanques et leur savoir-faire et de permettre aux agents communaux et aux propriétaires d'acquérir les bons gestes pour les restaurer et les entretenir, le Parc organise régulièrement des chantiers d'initiation aux techniques de la pierre sèche sur les communes de son territoire en faisant appel à des muraillers professionnels. Lors de ces chantiers les participants découvrent le Parc naturel régional grâce à une présentation assurée par les ambassadeurs. Ils découvrent ensuite le patrimoine de la pierre sèche, le métier de murailler, les techniques de constructions puis ils passent à l'action en démontant et remontant une portion de restanque. Les ambassadeurs profitent également de ce moment pour se familiariser avec ce patrimoine bâti qui est souvent mis en avant lors des tournées de sensibilisation. Aussi, le patrimoine pierres sèches et patrimoine roman est étudié par un chargé de mission du PNR. Ces chantiers rassemblaient environ 10 personnes à chaque fois.

Visite de la villa Thuret (20 décembre 2023)

La villa Thuret est l'un des rares sites INRAE à être ouvert au public. Le jeudi 20 décembre le jardin a proposé une balade pour plonger dans des familles de plantes qui sont intrinsèquement liées au feu, pour germer, se régénérer, assurer leur descendance... Cette visite était intéressante pour compléter les connaissances utiles à communiquer lors des missions de sensibilisation et pour mieux appréhender le projet « Vivre avec le feu » mené par le thésard Aymeric Legall de l'université Warucen et financé par la Maif, pour lequel les ambassadeurs devront mettre en œuvre des enquêtes questionnaires sur le territoire du Parc.

Club jeune Saint-Vallier-De-Thiey (22 novembre et 6 décembre 2023)

Deux ambassadrices ont présenté le Parc et les spécificités de ses forêts aux 15 jeunes et 4 adultes du Club ado de Saint-Vallier-De-Thiey venu pour répondre à une commande de la commune : construire une cabane en bois pour Noël. C'est monsieur Philippe Lavalez, bûcheron de métier, qui a réalisé et encadré ce chantier en récoltant et valorisant des arbres locaux. L'intervention des ambassadrices visait à sensibiliser les jeunes à leur territoire et à ses richesses tout en rappelant les bons gestes à adopter pour les préserver.



Photo 6 : © J.Vesco - Saint-Vallier-De-Thiey

Joueuses AS Monaco (10 septembre 2023)

L'association sportive de football de Monaco était de passage sur la commune de Saint-Vallier-De-Thiey pour y disputer des matchs. Pour les « ouvrir sur d'autres sujets que celui du foot » leur entraîneur, originaire de la commune, a demandé au Parc de leur faire une présentation de la structure, de son rôle et de la richesse des patrimoines. Au total 20 joueuses et 3 adultes ont pu être sensibilisés.

f. Évènements

Présentation de la campagne de prévention et de lutte contre les

incendies (30 mai 2023)

Dans ce contexte et avec la volonté de mobiliser chaque citoyen, le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires lancent en mai 2023 la 6e édition de la campagne de sensibilisation et de prévention du risque d'incendie « Prévention des feux de forêt et de végétation ». Dans ce cadre, deux agents se sont rendus à Turrettes-sur-Loup où de nombreux élus et acteurs du feu se sont réunis pour ouvrir officiellement la « saison de lutte contre l'incendie » avec des discours et avec la présentation des moyens employés pour éteindre un feu.



Photo 7 : © J. Vesco

Les allumés de la pleine lune (3 juin 2023)

Cette année c'était la 22ème édition des allumés de la pleine lune : une course nocturne dont la totalité du parcours est tracé dans le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur. Autour de la Siagne, sur les deux rives, une partie du parcours est en zone Natura 2000 Gorges de la Siagne. Autour de Caussols, une partie du parcours est en zone Natura 2000 Préalpes de Grasse. Dans ces espaces protégés comme partout ailleurs, les participants doivent respecter les milieux naturels parcourus. C'est pourquoi deux ambassadrices se sont rendues au départ de la course afin d'y avoir un stand pour sensibiliser les participants et spectateurs aux bons comportements à adopter lors de l'événement et plus généralement à chaque fois qu'ils se rendront en milieu naturel.

Tournage « Les animaux de la 8 » (22 juin 2023)



Photo 8 : © P.Lacourt - Plan du Peyron Gréolières

Des ambassadeurs ont été mobilisés pour évoquer le pastoralisme à la télévision ! Ils se sont rendus au Plan du Peyron sur la commune de Gréolières pour y présenter leur métier et plus spécifiquement leur mission de sensibilisation. Ils ont pu évoquer les messages qu'ils délivrent habituellement aux pratiquants d'activités de pleine nature qui sont amenés à rencontrer les chiens de protection de troupeaux.

Les Fêtes du terroir et de l'élevage à Caussols (30 juillet 2023)

Cette fête est un rendez-vous annuel traditionnel qui rassemble des animaux d'élevage, des produits du terroir, des créations artisanales, mais aussi des voitures anciennes et une ferme pédagogique pour les enfants. A cette occasion, deux ambassadeurs ont installé leur stand parmi les autres et y ont pratiqué la communication engageante à l'aide du jeu de carte. Cette journée a été un succès, environ 150 personnes ont pu être sensibilisés avec la méthode de la communication engageante.



Photo 9 : © J.Martinez - Caussols

Fête du Parc, Saint-Vallier-De-Thiery (25 septembre 2023)



Photo 10 : © A.Mattaix - Saint-Vallier-de-Thiev

Chaque année, le PNR organise une journée dédiée à la fête du parc. Ce moment de convivialité regroupe plusieurs acteurs du territoire lors d'une grande foire. Sur cette journée plusieurs activités sont proposées aux visiteurs.

Lors de cette journée, les ambassadeurs sont présents sur leur propre stand pour parler du territoire et des bonnes pratiques à adopter en milieu naturel. De plus, ils présentent la fragile richesse du territoire des Préalpes d'Azur. Ce moment permet aussi de présenter le Parc, son

rôle, ses missions et plus précisément le rôle des ambassadeurs et de sensibiliser les visiteurs mais aussi de faire découvrir le territoire.

La foulée des Baous (20 octobre 2023)



Photo 9 : © F.Fazilleau - Saint-Jeannet

A l'occasion de la course « La foulée des Baous » organisée par l'association Saint- Jeannoise « Longo trail » au profit de l'association « Princesse Paloma » les ambassadrices se sont rendues sur place pour y installer leur stand de 8h à 14h30. Au total ce sont 67 personnes qui ont été sensibilisées sur cet évènement qui rassemblait environ 200 personnes. Au-delà de la sensibilisation du public la présence des agents du PNR à des événements comme celui-ci permet de valorisation des outils du PNR tels que « chemins des parcs » et que l'itinéraire de « La

Maralpine ». Cela permet également de créer du lien avec les acteurs locaux, d'en rencontrer de nouveaux, et de les accompagner lors de leurs futurs événements comme ici où Longo trail prévoit un « ultra trail des baous » les 16 et 17 mars 2024. La présence des ambassadeurs est prévue sur cet évènement.

Marseille gestion des flux touristiques (29 novembre 2023)

Cet événement était organisé par l'AVITEM, avec la participation du Parc national des Calanques et en collaboration avec les partenaires du projet européen Nudge My Tour.

Pour les lieux qui sont confrontés à la question du surtourisme, c'est-à-dire qui voient émerger des protestations qui se cristallisent autour de l'idée d'un « trop-plein » de touristes, la mesure fine du phénomène revêt de nouveaux enjeux.

Que mesurer exactement ? Comment rendre compte des bénéfices comme des externalités négatives ? Faut-il mettre en place des formes de régulation quantitative ?

Un ambassadeur a assisté à cette conférence car dans le PNR, certains sites peuvent être confrontés au surtourisme (notamment les gorges du Loup), ou en tout cas trop de monde pour leur capacité d'accueil.

g. Outils d'animation

Pour s'aider dans la préparation de ces interventions, les ambassadeurs capitalisent d'année en année les outils acquis ou fabriqués (liste exhaustive des outils présentée dans le bilan 2022). Cette année trois outils ont suffi pour appuyer les ambassadeurs dans leurs interventions :

Pour la fête du PNR :

- Exposition « On ne vous dit PATOU », mise à disposition par Valentine GUERIN : outil visuel qui marque les esprits des petits et des grands avec des images qui permettent d'illustrer les d'informations données par les agents ;
- Jeu « Transhumance, Loup y es-tu ? » : approche ludique appréciée par le jeune public.

Pour l'intervention auprès des jeunes de l'AS Monaco et du Club jeune de Saint-Vallier-De-Thiery :

- Le Petit Musée des Ambassadeurs : collection d'insectes en boîte-loupes, cranes, plumes... : ces indices de présence ramassés par les agents aux détours de leurs tournées de sensibilisation permettent au public une approche sensorielle qui éveille leur curiosité, la plupart n'ont jamais eu l'occasion d'observer ou de toucher ces éléments.

2. Réseaux sociaux

Durant la saison estivale et une fois par semaine, les ambassadeurs rédigent de courts articles appelé « AMB 'Actu » sur la plateforme Facebook. Ces postes permettent de sensibiliser les lecteurs mais aussi de les informer. Afin de créer un rendez-vous avec les lecteurs, les postes sont publiés chaque vendredi sur le compte Facebook du parc.

Les publications pouvaient concerner :

- Un retour terrain : description et analyse d'une situation rencontrée sur le terrain par les ambassadeurs ;
- Une anecdote insolite sur un patrimoine du Parc ;
- Une actualité des dispositifs Ambassadeur et Garde régionale forestière.

Ces publications avaient pour objectif de montrer le quotidien des ambassadeurs et donc de prendre part à leur mission via les réseaux sociaux. Formations suivies par les agents du Parc.

Cette année seulement 2 publications ont été publiées entre mai et octobre :

- Présentation des Ambassadeurs
- Présentation des GRF

3. Bilan 2023 et perspectives 2024

Chaque sollicitation pour une intervention des agents de sensibilisation est l'occasion de présenter le Parc, ses patrimoines et ses enjeux notamment autour de la préservation et du partage de l'espace. Ces temps d'animation et de formation ont permis de sensibiliser 192 personnes.

Cette année encore, les ambassadeurs sont intervenus dans des cadres multiples. Cette diversité permet de rencontrer des publics différents que les agents ne rencontrent pas toujours dans le cadre de leurs tournées de sensibilisation classiques. Il semble donc pertinent de continuer à se rendre disponible pour répondre aux différentes sollicitations adressées aux ambassadeurs. De même, la formation sur le pastoralisme et la communication engageante sont intéressantes à reconduire. Selon le nombre de places disponibles et d'agents à former en interne, ces journées pourront être à nouveau proposées à des partenaires extérieurs.

Le tenu de stands de sensibilisation et de communication engageante par les ambassadeurs qui avait été proposé pour 2023 a été mise en place lors d'événements organisés. Pour 2024 elle pourrait être étendue occasionnellement sur des sites naturels sensibles lors des gros week-ends ou de jours fériés comme cela avait été proposé à l'issue de l'année 2022. En effet, cela pourrait rendre plus visible la présence des ambassadeurs sur les sites.

Au niveau réseau sociaux peu d'AMB 'Actu ont été publiées cette année. Pour 2024 il serait bien de fixer un objectif de nombre de publications et de si tenir. Si non de prendre la décision de se contenter des présentations des nouveaux agents et de ne pas en rédiger d'autres. Cette année des brouillons n'ont jamais vu le jour, ils ont généré du temps de travail et n'ont pas été valorisés par la suite.

Veille territoriale

Chaque année, les ambassadeurs et les gardes régionaux forestiers sont confrontés à des problématiques récurrentes sur le territoire. Il arrive aussi qu'ils en rencontrent de nouvelles qui pourraient prendre de l'ampleur.

1. Des problématiques récurrentes

Cette année encore, les ambassadeurs et les gardes régionaux forestiers ont été confrontés à des problématiques récurrentes :

- **Le camping sauvage** et les dérives souvent associées : place à feu et déchets retrouvés à proximité.
- **L'usage du feu** : Malgré les campagnes de sensibilisation des différents acteurs de la prévention du risque incendie, la réalisation de feux de camp et barbecues reste une activité très prisée. Beaucoup de fumeurs persistent également.
- **La contradiction des réglementations** d'accès aux massifs en lien avec le risque incendie dans le secteur du Pont des Tuves : ce site naturel prisé est situé sur deux communes, Saint-Cézaire-sur-Siagne (commune du Parc) dans les Alpes-Maritimes et Montauroux dans le Var, et est accessible depuis ces deux communes. Cependant, pendant la saison estivale chaque département établit quotidiennement le niveau de risque incendie et les conditions d'accès à ses propres massifs. Cela pose donc la question de la gestion du site en cas de « journée rouge », c'est-à-dire en cas d'interdiction d'accès au massif car le risque incendie est trop important, dans un département mais pas dans l'autre département ;
- **Les constructions de pierres** : Les barrages, et piscines, en pierre sont souvent construites dans les rivières. Les Ambassadeurs et les Gardes régionaux forestiers les détruisent afin d'éviter la modification du milieu nuisant à certaines espèces. En général, les personnes contactées sont réceptives aux messages transmis par les agents, pourtant ces infractions restent nombreuses.



Photo 10 : © Alexia - barbecue sauvage

Selon le code de l'environnement, Article L211-1, « toute pollution [...] susceptible de provoquer ou d'accroître la dégradation des eaux en modifiant leurs caractéristiques physiques, chimiques, biologiques ou bactériologiques » est interdite. De plus, le Code de l'environnement mentionne dans l'Article R214-1 (rubrique 3.1.0) l'interdiction de ce genre de pratique dans les milieux aquatiques ;

- **Les chiens domestiques non tenus en laisse** : Beaucoup de chiens ne sont pas tenus en laisse lors de leurs balades en milieux naturels. Cela crée un dérangement de la faune locale (surtout en période de reproduction) et des autres visiteurs.

2. Les sites de baignades et de fraîcheur :

En raison des fortes températures et de la sécheresse, les sites de baignade ont encore été très prisés. Les visiteurs cherchant des sites accessibles et moins fréquentés que ceux de la côte. Les sites de baignades du Parc ont donc rapidement dépassé leur capacité d'accueil. Malheureusement, cette surfréquentation peut avoir des effets néfastes sur la faune et la flore. Le piétinement, les déchets ou encore les chiens non attachés peuvent perturber le milieu et le dégrader. De plus, certains sites sont proches des habitations, on assiste à des problèmes de partage de l'espace, de respect de la propriété privée et à une déception des locaux qui voient ces sites évoluer différemment que lors ce qu'ils les

ont connus enfants. Par exemple la clu de la cerise (commune de Gilette) n'était connue que de quelques locaux et pêcheurs il y a une vingtaine d'années. Désormais on peut y apercevoir des centaines de personnes (283 personnes le 30/07/23) ...

Les sites les plus fréquentés sont :

- Les gorges du Loup, Tourrettes-sur-Loup/ Courmes/Gourdon. Site très connu et fréquenté par les habitants et visiteurs du territoire. On dénombre **2969 personnes sur 16 tournées soit 185 personnes par tournée.**
- Le lac de Thorenc, Andon. Site de pique-nique autour d'un lac de pêche très fréquentés par les familles venues chercher de la fraîcheur. On dénombre **1884 personnes sur 20 tournées, soit 95 personnes par tournées.**
- Le pont des Tuves, Saint-Cézaire-sur-Siagne. On dénombre un total de **1752 personnes sur 20 tournées soit 88 personnes par tournées.**

3. Le risque incendie

Par son climat et sa localisation géographique, le Parc est soumis au risque incendie en période estivale. A cette date, le nombre exact d'incendies dans les alpes maritimes et sur le territoire du Parc n'est pas encore recensé (*source* : [Prométhée](#)).

Malgré la réglementation nationale du Code forestier dont la récente Loi du 10 juillet 2023 interdisant de fumer en milieu forestier et à ses abords ([Article L131-1-1 Création LOI n°2023-580 du 10 juillet 2023 - art. 49](#)), la médiatisation des [incendies et mégafeu nationaux et internationaux](#) (Pyrénées-Orientales, Canada, Russie) et malgré les campagnes de sensibilisations de l'Etat et du Parc, de nombreux visiteurs ont été aperçus en train de fumer en milieux naturels. Les agents ont également constaté de nombreux mégots jetés au sol, parfois même sans avoir été éteints au préalable. La cigarette est pourtant l'une des premières causes de départ de feux. La réglementation concernant son usage en été est malheureusement trop méconnue par les usagers. Il pourrait être intéressant de réfléchir à une action pour mieux faire connaître cette réglementation et les différents risques inhérents aux visiteurs. Cette action pourrait être menée conjointement avec Force06 et l'ONF.

Il est important de noter que les départs de feux ont lieu aussi en période hivernale. La pratique de l'écobuage chez les particuliers et agriculteurs présente une réelle prise de risque, pour autant elle reste encore beaucoup pratiquée sur le territoire. A ce sujet le projet « Vivre avec le feu » (prévu sur 3 ans et qui a débuté à l'hiver 2023) va permettre de faire un état des lieux sur cette pratique. Il va également participer à accompagner les pratiquants vers la technique du brûlage dirigé encadré par des professionnels et donc plus sûre concernant le risque incendie.

A la vue de l'évolution des conditions climatiques au niveau mondial, il est indispensable de maintenir de la prévention et de la sensibilisation sur les risques incendies tout au long de l'année.

4. Bilan et perspectives

Force est de constater la rencontre de problématiques récurrentes sur le territoire telles que les déchets, l'usage du feu ou encore la construction de barrages. Ces problématiques sont généralement dues à une méconnaissance des conséquences et de la réglementation. Pour préserver nos milieux et transmettre les bons gestes aux visiteurs, l'action de sensibilisation est nécessaire.

Pour l'année 2023, il était envisagé que la sensibilisation, la surveillance et la transmission des bons gestes soit renforcées et que les tournées soient maximisées sur les week-ends et jours les fériés afin de toucher le maximum de personnes. Cette adaptation des tournées a bien été prise en compte lors de la mise en place des plannings de cette saison et elle a été bénéfique car cette année la fréquentation était très faible en semaine. En raison de son efficacité cette adaptation devrait être maintenue pour la saison 2024.

Pour 2024 nous prévoyons de modifier la fiche de sensibilisation remplie par les ambassadeurs et les GRF lors de leurs tournées terrain. En effet, les retours des agents nous ont mis en évidence que celle-ci était perfectible et qu'elle devait recenser des catégories supplémentaires notamment au sujet du risque incendie abordé par les GRF et dont les données sont récoltées sont demandées par la région.

Pour l'année 2024 le projet « Vivre avec le feu » prévoit une première rencontre avec les communes supports ainsi que la mise en place d'un premier questionnaire « état des lieux » qui sera animé par des stagiaires de l'université de Warucen et appuyé par la chargée de mission forêt Marion Jezuita et les ambassadeurs.

Tournées mixtes

Depuis 2015, les ambassadeurs réalisent des tournées de sensibilisation mixtes avec des partenaires du territoire ou d'autres Parcs naturels régionaux. Ces tournées mixtes ont été étendues aux Gardes régionaux forestiers.

Ces collaborations facilitent l'échange d'information qui se traduisent par une meilleure connaissance du territoire. Elles permettent également un échange de pratiques afin de sensibiliser au mieux les visiteurs. Enfin ces tournées permettent d'identifier des problématiques et des difficultés rencontrées sur certains sites.

2. Tournées mixtes avec les éco-gardes du PNR Verdon :

En 2023, **2 tournées mixtes** ont été réalisées entre les agents du Parc et les éco-gardes du Parc naturel régional du Verdon (PnrV) les 16 et 29 juillet.

Pour chaque tournée mixte avec le Pnr du Verdon, un binôme mixte est parti sur le territoire du PNR du Verdon et l'autre sur le PNR des Préalpes d'Azur. Ces tournées ont permis de comparer les différents enjeux des deux parcs, d'échanger sur les méthodes de sensibilisation employées et de les appliquer sur leur territoire respectif. Ces échanges permettent également de renforcer les liens entre les deux parcs.

3. Tournées mixtes au sein des équipes du Parc :

Cette année seulement 5 tournées mixtes entre les gardes régionaux forestiers et les ambassadeurs ont été mises en place. Cela s'explique par la volonté qui était de laisser les GRF proposer eux-mêmes des binômes et dates pour des tournées mixtes. Malheureusement peu de propositions ont été faites. Les tournées mixtes de cette année ont pour la plupart été réalisées en trinômes (2 GRF et 1 ambassadeur) en début de saison pour accompagner les GRF dans leurs premières expériences de sensibilisation et dans la découverte de leurs secteurs respectifs.

4. Bilan 2023 et perspectives 2024

Les tournées mixtes permettent aux agents d'harmoniser les messages transmis au public. L'enrichissement mutuel et le réseau qui découlent de ces rencontres représentent un atout aussi bien pour les agents que pour les structures et le territoire.

Pour la prochaine saison, l'objectif est de poursuivre les tournées mixtes entre Ambassadeurs et Gardes régionaux forestiers afin de renforcer les échanges d'informations tout au long de la saison. En effet, les Gardes régionaux forestiers étant basés sur des secteurs plus restreints du Parc, ils acquièrent rapidement une connaissance plus spécifique de leur secteur et des acteurs locaux. Les Ambassadeurs, quant à eux, leur apportent une vision plus globale sur l'ensemble des Préalpes d'Azur, ses enjeux et son actualité. Les tournées mixtes avec les écogardes du Verdon ont vocation à se poursuivre pour entretenir les liens inter-Parcs et faire évoluer les pratiques.

Pour 2024 les tournées mixtes seront organisées dès la création des plannings comme cela été fait les années antérieures. Ces tournées sont essentielles pour créer du lien entre les GRF, les ambassadeurs et le PRN du Verdon et pour échanger sur les connaissances de chacun ainsi que sur les retours d'expérience en cours de saison.

Pour la bonne optimiser le suivi et la surveillance des sites de baignades l'objectif est de conserver et de développer les liens avec les acteurs des groupes WhatsApp qui sont actifs sur les sites sensibles du PNR de tels que la Siagne et de l'Esteron. Cette organisation a permis d'améliorer les actions sur le terrain et permettent d'échanger des connaissances et des savoir-faire utiles à la gestion des problématiques rencontrées sur le territoire. Il serait intéressant d'adopter ce fonctionnement sur les gorges du Loup.

En début de saison, des rencontres avec les forces de l'ordre (Gendarmeries, polices municipales et rurales, Gardes champêtres...) ont été mises en place pour présenter le travail des Ambassadeurs et GRF aux autres agents de terrain dans le but d'harmoniser les messages transmis lors des tournées. Ces rencontres ont été utiles.

Pour 2024 il serait intéressant de faire de même avec les gardes des parcs départementaux car selon le public ils ne délivrent pas les mêmes messages et font preuve de plus de souplesse sur la réglementation (exemple : les chiens peuvent évoluer en liberté). La mise en place de tournées mixtes avec l'ONF est aussi en cours de réflexion.

Synthèse de l'année 2023

1. Bilan 2023

- **8 919** personnes sensibilisées sur le terrain
 - **126** Rencontres d'acteurs sociaux-professionnels
 - **2 065** Personnes rencontrées aux Gorges du Loup lors de **3** journées de comptage (3/08_6/08_20/08) pour le bureau d'étude ALTEA
 - **190** personnes sensibilisées à l'occasion de **10** animation/formation, événements (hors fête PNR)
 - **65** personnes contactées lors de **2** tournées mixtes avec les écogardes du Parc naturel régional du Verdon.
- 9 229 Personnes sensibilisées sur 25 767 personnes comptées**

En 2022, 10 386 personnes avaient été sensibilisées et 22 796 avaient été comptabilisées tout au long de la saison contre 9 235 personnes sensibilisées et 25 767 personnes comptées en 2023. Le nombre de personnes comptées sur le Parc entre 2022 et 2023 a augmenté en revanche celui des personnes contactées a diminué. Cela s'explique par :

- La diminution du nombre de tournées ambassadeurs du aux intempéries (67 de moins que l'an passé).
- La diminution du nombre d'animations/formations : 13 de moins qu'en 2022
- L'absence de notation sur fiche de sensibilisation lors d'événements : l'affluence des visiteurs ne permet pas toujours aux agents de recenser précisément les échanges, il a été fait le choix de privilégier l'échange orale plutôt que la notation.
- Certaines personnes étaient inaccessibles selon leur activité et selon leur consentement à l'échange

Les agents ont échangé avec des visiteurs venant de tout horizon. Néanmoins, la majorité de ces visiteurs restent à la journée et peu séjournent dans des établissements payants présents sur le territoire.

Le territoire reste encore exclusivement excursionniste à la journée avec des visiteurs provenant essentiellement de la côte. Les plaques d'immatriculation des véhicules montrent qu'il s'agit d'un tourisme majoritairement local. On note que 40% des personnes sensibilisées ne connaissaient pas encore le Parc avant de rencontrer les agents. La présence des agents commence à se faire remarquer par les visiteurs habitués des sites qui disent les croiser chaque année.

Tout au long de l'année, certaines problématiques sont ressorties de façon plus marquées suite aux tournées de sensibilisation, aux différentes rencontres d'acteurs et d'interpellations :

- De nombreuses préoccupations vis-à-vis du risque incendie et de la sécheresse ;
- La sur-fréquentation de certains sites qui menace la biodiversité et le milieu, mais qui perturbe aussi les riverains. Tel que le site du Pont des Tuves et des Gorges-du-Loup, qui sont en zone Natura 2000 et proches des habitations ;
- La conciliation du pastoralisme et des activités de pleine nature,

Les tournées des GRF en début de soirée sont pertinentes et utiles pour sensibiliser les usagers sur le bivouac et ses bonnes pratiques. Cependant, les agents affirment la nécessité de prolonger ces horaires de façon à rester sur sites assez longtemps pour sensibiliser et surveiller les visiteurs.

Les ambassadeurs ont continué à mettre en place la communication engageante sur le terrain. Cet outil n'a pas pu être utilisé de façon optimale sur le terrain car les agents avaient du mal à comprendre et s'approprier l'outil. Il y a donc le besoin de poursuivre la formation avec le CPIE pour les futurs nouveaux agents et de rédiger un document notice de l'outil. En parallèle, les affiches de communication engageante continuent d'être distribuées aux communes et partenaires.

Les ambassadeurs continuent de sensibiliser le public en dehors des tournées saisonnières par le biais des présentations auprès des professionnels et des interventions introductives des programmes scolaires pour les classes du territoire.

2. Perspectives pour l'année 2024

En 2023, le dispositif ambassadeur devrait bénéficier des mêmes effectifs et le Parc espère pouvoir à nouveau bénéficier du dispositif de la Garde régionale forestière dans les mêmes conditions.

Le début de l'année sera en partie consacré à l'appui au projet « Vivre avec le feu » mené par le thésard Aymeric Le Gall en partenariat avec le CERPAM et financé par la MAIF avec la mise en œuvre d'un questionnaire sur l'usage du feu pour les activités de brûlage dirigé et d'écobuage sur le territoire du Parc, sur l'appui au dossier déchets mené par Bénédicte El Boudali (recensement des outils / kit déchets et entretiens avec les épiceries et comités des fêtes communes impliquées sur le territoire) et à la préparation de la saison 2023. De plus, les ambassadeurs restent à disposition pour différentes interventions scolaires et autres.

Pour le dispositif de communication engageante il est prévu de rédiger une note synthétique sur le dispositif et de planifier des tournées exclusivement dédiées à cette méthode de sensibilisation.

Il serait également intéressant de maintenir la présence des ambassadeurs sur des événements locaux (fêtes, trails etc) avec la tenue d'un stand pour diffuser les bons gestes, valoriser les outils tels que « chemins des parcs », la Maralpine, l'itinéraire du patrimoine du roman, et pour maintenir un contact avec les acteurs locaux et créer de nouveaux contacts.

3. Chiffres depuis 2012

Récapitulatif des données de sensibilisation depuis la création du dispositif Ambassadeurs en 2012.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019*	2020*	2021*	2022*	2023*	
TERRAIN													
Tournée de sensibilisation	58	42	52	39	44	70	134	296	311	286	325	277	
Nombre de personnes sensibilisées	1570	980	1110	637	870	1587	2767	10 057	15 942	9 446	9 336	8 919	
RENCONTRE ACTEUR													
Nombre de personnes rencontrées	222	363	196	208	306	486	613	522	370	259	294	126	
COMPTAGES													
Nombre de comptage (Journées)				42	48	28	49				4	2	2
Nombre de personnes sensibilisées				1238		486	750				1216	54	0
ÉVÈNEMENTS													
Participation aux évènementiels	8	2	5	8	10	9	6	4	2	3	6	3	
Nombre de personnes sensibilisées	326	80	284	383	263	301	385	350	162	28	68	147	
INTERVENTIONS PÉDAGOGIQUES													
Jeune public	688	529	646		55	122	140	100	143	251	217	36	
Étudiants					63	36	100		7	86	206		
Adultes					0	40	18	105	44	130	265	7	
Total	688	529	646		142	198	258	205	194	467	688	43	
Nombre TOTAL de personnes sensibilisées	2 806	1 952	2 236	2 466	2 043	3 322	5 239	11 134	16 668	10 254	10 386	9235	

* données ambassadeur + GRF

Tableau 7 : récapitulatif des données de sensibilisation depuis 2012

Listes des annexes présentes dans un document à part :

A valider

- 1 : Fiche terrains sensibilisation AMB + GRF (ancienne ou nouvelle version)
- 2 : fiche terrain communication engageante
- 2 : Arrêté interdisant le bivouac été 2023
- 2 : réglementation cigarette et usage du feu en forêt